22e ANNÉE (3e SÉRIE) — No 26 — 28 JUIN 1900
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

DE L'ACTION ORATOIRE DANS LA PRÉDICATION

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

I

Le livre qui nous fournit l'occasion et la matière de cette étude : *Parlons ainsi* [1], tout en ayant spécialement en vue la prédication, expose des principes et des préceptes généraux qui peuvent s'appliquer à tous les genres d'éloquence. On y trouve tous les principes nécessaires pour diriger l'action du prédicateur exposés d'une manière exacte et même scientifique. Faire connaître ce livre à des prêtres, leur donner une idée sommaire de ce qu'il contient d'utile pour eux, leur montrer le profit qu'ils peuvent en retirer, leur exposer les raisons qu'ils ont de l'étudier, et leur faire part de quelques-unes des nombreuses réflexions que sa lecture suggère, ce sera, croyons-nous, leur rendre un vrai service.

Nous ajouterons aux conseils de M. Gondal ceux de plusieurs autres maîtres.

Il existe beaucoup de traités de prédication, les uns anciens, les autres modernes. Tous parlent plus ou moins de l'action ; mais aucun d'une manière complète, surtout d'une manière scientifique. Le livre que M. Gondal vient de publier était encore à faire.

Ce livre n'est pas un traité de prédication : il ne parle que du débit. Ce n'est même pas un traité de l'action oratoire qui convient à la chaire. C'est un traité de l'action oratoire en général, avec quelques conseils particuliers pour la chaire.

M. Gondal insiste surtout sur la partie de l'action oratoire la plus élémentaire, qui comprend la prononciation, l'articulation, la phonation, la respiration, la justesse des intonations et la correction des gestes. C'est la partie de l'action oratoire la plus nécessaire et la plus négligée. Nous disons que M. Gondal y insiste ; nous ne disons pas qu'il s'y renferme. Dans *Parlons ainsi* rien n'est omis de ce qui se rapporte à l'action. Encore est-il que la partie que nous appelons « élémentaire » y est traitée avec une particulière ampleur. Sur cette très importante partie de l'action, l'auteur n'est pas seulement complet ; à notre avis, il est redondant. Nous ne lui reprochons pas d'être diffus : il est au contraire très précis. Mais en s'attachant à exposer la philosophie des préceptes — ce qui est une bonne chose, — il s'est laissé, ce nous semble, entraîner à des théories, et en particulier à des théories médicales, et à des considérations sur la physiognomonie, sur la graphologie, etc., qui nous paraissent en partie des hors d'œuvre. Du reste ce défaut, si c'en est un, n'ôte rien au livre de son mérite et de son utilité.

Ce traité de l'action oratoire, tout à fait neuf et unique dans son genre, a un caractère très particulier. Voici comment l'auteur s'en explique dans son *Avant-propos :*

« La pensée de l'auteur en le publiant ? — Indiquer à tous ceux qui « parlent » à quelles conditions on devient expert en l'art de bien dire ; rappeler aux prédicateurs au prix de quels efforts on tire du corps lui-même en éloquence tout ce qu'il peut donner de gloire à Dieu et de service aux hommes.

« Le moyen adopté pour tendre à ce but ? — Présenter réunis en un seul volume, condensés, illustrés, mis en ordre, les aperçus des auteurs, les conseils des professeurs et les exercices des écoles de déclamation ; offrir au lecteur un résumé vivant et fidèle de ce qui s'écrit, se dit et se fait dans les milieux où l'on a particulièrement à cœur de cultiver la parole. »

Un grand nombre d'ouvrages sur la voix ont été publiés dans ces derniers temps. M. Gondal donne au commencement de son volume une

[1] PARLONS AINSI. *De la voix et du geste*, par M. Gondal, professeur d'éloquence au séminaire Saint-Sulpice. — Paris, Bloud et Barral. — Un vol. in-8° de 561 pages. Prix : 5 francs.

bibliographie comprenant quarante ouvrages sur le dit sujet, presque tous récents, ou plutôt tous à l'exception du livre de l'abbé Dénouart intitulé : *L'éloquence du corps ou l'action du prédicateur,* qui date de 1761.

Plusieurs de ces ouvrages ont une vraie valeur. Ils sont très connus dans le monde des artistes, mais très peu dans le monde ecclésiastique. On ne saurait faire un reproche aux ecclésiastiques de ne pas connaître des livres comme celui-ci par exemple : *L'art du comédien,* par M. Coquelin aîné, de la Comédie-Française. On ne peut pas exiger que les prêtres aillent se former à la prédication à la Comédie-Française et au Conservatoire. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là des maîtres dont les observations et les conseils sont de nature à leur être très utiles.

Cette liste d'ouvrages ne comprend pas tous ceux que M. Gondal a consultés et utilisés, ni même tous ceux qu'il cite dans le cours de son livre. Ces ouvrages, avant d'avoir lu M. Gondal, nous en connaissions plusieurs, et en les lisant nous nous étions dit : « Quel dommage que nos prédicateurs, non pas seulement les prédicateurs de stations, les prédicateurs qui montent dans les grandes chaires, mais aussi, mais surtout les prédicateurs qui annoncent chaque dimanche la parole de Dieu dans les paroisses, ne connaissent pas ces conseils, ces recettes, ces secrets qui pourraient leur être si utiles ! »

Eh bien ! ce que nous désirions est fait. Les membres du clergé n'auront plus besoin de lire ces livres pour s'en appliquer les enseignements en ce qu'ils ont d'applicable à la prédication, et en extraire en quelque sorte la substance. M. Gondal l'a extraite pour eux. Son livre, il nous le dit équivalemment dans son *Avant-propos*, n'est qu'un *compendium*. Seulement, ce qu'il ne nous dit pas, c'est un *compendium* magistral.

Si comme nous le souhaitons, sans l'espérer, le livre de M. Gondal se répandait parmi le clergé, il aurait pour premier résultat, non de « rappeler, » mais de faire connaître, d'apprendre, de révéler « aux prédicateurs au prix de quels efforts on tire du corps lui-même en éloquence tout ce qu'il peut donner de gloire à Dieu et de service aux hommes. » La très grande majorité des prédicateurs ne se doutent nullement de ce que l'action, s'ils y avaient été formés, pourrait donner de puissance à leur parole. Ils n'ont aucune idée des longs et laborieux efforts que cette formation exige.

En dehors du clergé, les hommes qui embrassent des carrières où ils ont besoin de savoir bien parler, cultivent l'action avec le plus grand soin, prennent les leçons de maîtres habiles, et s'exerçent assidûment pendant plusieurs années. Rien de semblable pour la grande majorité des prêtres, c'est-à-dire pour la grande majorité des prédicateurs, car la grande majorité des prêtres sont appelés à prêcher.

En général, les ecclésiastiques cultivent beaucoup moins la forme que ne le font les gens du monde. Ils s'attachent tellement au fond des choses, à la doctrine, qu'ils en négligent le style. Ils perdent souvent pendant leurs quatre ou cinq années de grand séminaire le peu de facilité d'écrire qu'ils avaient acquise avant d'y entrer, et la plupart ne s'inquiètent guère de retrouver ce qu'ils ont perdu. « Nous sollicitons, écrivait en 1858 l'abbé Martin dans son ouvrage : *Portraits littéraires des plus célèbres prédicateurs contemporains,* nous sollicitons pour la prédication des campagnes le soin du style, généralement tombé en décadence [1]. » Depuis cette époque il n'y a pas eu l'ombre de relèvement, et il n'y a guère d'apparence qu'il y en ait de si tôt. Mais ce qui est tombé en décadence beaucoup plus encore que le style, c'est l'action.

D'une manière générale, la forme est grandement négligée dans la formation de la plupart des prédicateurs. Même, à le bien prendre, pour la plupart cette formation existe-t-elle ? Quelques préceptes généraux sur l'éloquence, en soi bien insuffisants, pendant une année de rhétorique où l'on était trop jeune, trop peu développé, trop peu réfléchi pour en profiter, puis, pendant le temps du grand séminaire, quelques règles sur la prédication portant, en somme, sur le fond beaucoup plus que sur la forme, données, d'après un des nombreux traités de prédication publiés dans ces derniers temps, par des hommes souvent sans compétence, et puis c'est tout. Pour l'action généralement rien, au moins rien de sérieusement utile.

Les prêtres sortent du séminaire avec de très grands défauts dans l'action qui n'ont pas été corrigés et qui, le plus souvent, ne le seront jamais et iront même en s'accentuant.

Sous le rapport de l'action oratoire, la plupart des prêtres demeurent toute leur vie des enfants de la nature. Il est vrai que chez plusieurs la nature est excellente et produit, même sans culture, d'assez bons fruits. Un extérieur avantageux, de l'assurance, de la facilité de parole, une belle voix, et avec tous ces avantages extérieurs, de la littérature, du tact, de la pondération, un sens esthétique et artistique inné, suppléent, dans une mesure vraiment appréciable, à ce qui leur manque du côté de la formation, même pour l'action. Il en est aussi chez qui la beauté du discours couvre les défauts de l'action. D'autres arrivent presque à se former tout seuls. Mais ce ne sont là que des exceptions. La plupart sont bel et bien des enfants de la nature, et certes cela se reconnaît. Mais le mal est que cela ne se reconnaît que par ceux qui ont été formés à l'art de la parole, et le nombre en est petit. Ces enfants de la nature le demeurent toute leur vie sans s'en douter, et souvent sans que personne autour d'eux s'en aperçoive.

C'est là qu'est le danger, c'est là qu'est le mal.

[1] Deuxième partie, chap. III, p. 376.

Au lieu de parler, ils crient ou ils chantent ; chacun d'eux se démène à sa manière, suivant son tempérament. Quand ils font beaucoup de bruit et beaucoup de gestes, c'est alors qu'ils croient et qu'on dit autour d'eux qu'ils prêchent bien. Quoiqu'ils fassent beaucoup de bruit, et même précisément parce qu'ils en font trop, on ne saisit qu'une partie de ce qu'ils disent, leur parole manquant d'articulation. Personne ne s'en inquiète : ils prêchent bien, cela suffit. Ceux qui voudraient les suivre se voient obligés d'y renoncer parce qu'ils vont trop vite, mais ils sont dans une grande admiration devant cette intarissable volubilité de parole. Ce flux rapide les émerveille, les ébahit : « Oh ! qu'il prêche bien ! — Qu'a-t-il donc dit ? — Je ne sais pas, moi ! Je n'ai pas compris tout ça, je n'ai pas retenu tout ça. »

On écoute ces éloquents sermons-là, et surtout les prônes du dimanche débités sur un ton que l'on connaît d'avance aussi bien qu'on connaît l'air de la préface, à peu près comme on écoute la préface, religieusement, mais sans se préoccuper de suivre et de comprendre. Cela semble d'autant plus naturel que le plus souvent ce sont des choses qu'on a déjà entendu dire, quelquefois dix ou vingt fois dans sa vie : « — Oh ! nous savons ça ! »

Ces sermons et ces prônes sous forme de préface produisent peu de résultats naturels, si ce n'est celui de faire dire, quand il y a eu beaucoup de cris et beaucoup de grands gestes, que le prédicateur a bien prêché. Mais quand le prédicateur est un homme de prière, ou bien quand d'autres bonnes âmes prient pour qu'il fasse le bien, il suffit de quelques lambeaux de ses sermons pour toucher les âmes, Dieu daignant attacher sa grâce à tous les moyens, et quelquefois aux plus misérables. Cela arrive surtout pendant les temps de mission, qui sont des temps de grâce.

> Honneur en soit rendu, non à cette voix morte,
> Mais au Dieu qui donne la vie à nos accents,
> Qui met le trait sur l'arc et la flamme à l'encens,
> Fait un écho vivant de nos lèvres muettes,
> Et dans nos cœurs fêlés verse ses eaux parfaites ! [1]

Les prédicateurs ont bien plus de raison encore de le dire que le poète. Mais conclure de là que cette manière de prêcher est la bonne et que les prédicateurs n'ont pas besoin de s'astreindre, pour l'action, aux règles que suivent les orateurs du Barreau et du Parlement, serait une étrange erreur. Ce serait à peu près comme si l'on disait que, parlant au nom de Dieu, remplissant les fonctions d'ambassadeurs du Très-Haut, les prédicateurs n'ont pas besoin de s'astreindre aux règles de la grammaire et de la logique. C'est la réflexion qu'exprimait au commencement du XVIII^e^ siècle le Père Gaichiez, oratorien, dans son excellent ouvrage : *Maximes sur le ministère de la chaire*, dont nous reparlerons plus loin.

[1] Lamartine, *Harmonies poétiques*, Epître à Sainte-Beuve.

« On observe les règles de la grammaire et de la logique : pourquoi négligera-t-on celles qui concernent l'action ?

« Les hommes apostoliques peuvent avoir négligé ces règles : la plénitude du Saint-Esprit leur tenait lieu d'art, de méthode. Cet heureux temps n'est plus ; mais si les manières sont différentes, la fin est toujours la même.

« Voudrait-on interdire à l'éloquence sacrée des moyens innocents dont l'éloquence profane se sert avec succès ? La charité a droit sur ce que la cupidité usurpe [1]. »

Il entre dans les desseins de Dieu que nous ne comptions sur sa grâce qu'après avoir employé tous les moyens humains qui sont en notre pouvoir, absolument comme si le succès ne dépendait que de nous. Or, humainement parlant, même quand il est très réel et très prononcé, le talent a besoin, pour produire les résultats qu'il peut naturellement produire, d'être perfectionné par l'art. Il faut qu'il soit perfectionné non pas seulement par l'étude des règles qui apprennent à composer un discours, mais par l'étude de celles qui enseignent à le débiter, des règles difficiles, minutieuses et compliquées, qui doivent diriger l'action.

« Il ne faut pas s'imaginer que la nature enseigne assez à un orateur de quelle manière il doit prononcer, et comment il doit composer son geste. Ce serait être dans la même erreur que celui qui se persuaderait que l'homme n'est pas obligé d'apprendre l'art de bien raisonner, parce qu'il a une âme raisonnable [2]. »

Il est nécessaire, si l'on veut faire du bien par la prédication, d'étudier les règles de l'action comme on étudie les règles de la composition, les règles de la grammaire et de la logique.

« L'action, dit l'abbé Mullois dans son *Cours d'éloquence sacrée populaire*, c'est la manifestation des pensées de l'âme par le corps ; mais le corps est souvent rebelle, *il pèse à l'âme*, et sur ce point comme sur bien d'autres, il a besoin d'être assoupli, mortifié, discipliné à l'obéissance. L'âme a beau être forte, elle ne domine que très rarement le corps du premier coup, il s'exécute de fort mauvaise grâce ; au contraire l'exercice lui donne souplesse et aisance. Il arrive ce qui a lieu à l'égard des militaires. Voyez le jeune conscrit arrivant au régiment : il est lourd, embarrassé, son arme lui pèse, on dirait que c'est pour lui un lourd fardeau ; retournez dix mois après, ce n'est plus le même : il est preste et alerte, et il porte son arme avec une élégance toute française. Il en pourrait être de même pour la parole... » — « Un tout jeune homme compose un sermon au séminaire : il le coud de pièces, de morceaux et de phrases rapportés. Il s'efforce autant que possible de n'être pas lui-même ; et puis, avec ce bagage, il monte

[1] Chapitre VII. De l'action en général.

[2] *L'éloquence de la chaire et du barreau selon les principes les plus solides de la rhétorique sacrée et profane*, par feu l'abbé de Bretteville, l. V, chap. III. (1689).

dans une chaire, chaire de ville, et même chaire de cathédrale, et le voilà orateur [1]. »

Il conservera jusqu'à la fin son premier pli, s'imaginant souvent qu'il prêche bien parce qu'il récite de belles phrases, parce qu'il a une belle voix, parce qu'il se donne beaucoup de mouvement, et surtout parce qu'on lui fait beaucoup de compliments. En réalité la plupart des prêtres demeurent toute leur vie au point de vue de l'éloquence ce que demeurerait au point de vue de la guerre un soldat qui n'aurait jamais fait l'exercice. Pour l'action oratoire comme pour la guerre, il faut *avoir fait longtemps l'exercice*. C'est la règle.

A coup sûr c'est une règle à laquelle Dieu n'est pas obligé de s'assujettir. Il accorde, quand il lui plaît, sa grâce comme il l'entend : il est le maître. Mais se dispenser de prendre pour arriver à réussir dans le ministère de la parole les moyens que prennent les orateurs profanes, en comptant sur la grâce pour suppléer à ce qui nous manque, serait de notre part de la présomption et de la sottise.

D'ordinaire, dans cette négligence des règles de l'action oratoire, négligence très commune chez les prédicateurs, il entre surtout de l'ignorance et de la routine. Et même, le plus souvent, les prédicateurs n'apprennent pas ces règles tout simplement parce qu'il n'y a personne pour les leur enseigner. Pourquoi n'y a-t-il personne pour les leur enseigner, nous laissons à d'autres le soin de le rechercher et de le dire; mais le fait est certain, et il est déplorable.

Le livre de M. Gondal est très propre à faire sentir cette lacune et à aider à la combler. Il n'y a pas de prédicateur qui ne puisse en tirer du profit. Il est surtout de nature à être très utile à ceux qui débutent, ou qui se préparent à débuter. Il peut leur ouvrir des horizons absolument nouveaux pour eux, et les décider à travailler à conquérir certaines qualités élémentaires qui leur manquent, et à se corriger de certains défauts très graves dont ils ne se doutent même pas.

Nous croyons utile d'attirer l'attention des nombreux lecteurs de l'*Ami du Clergé* sur quelques-unes de ces qualités et quelques-uns de ces défauts. C'est, croyons-nous, le meilleur moyen de leur faire sentir l'avantage qu'il y a pour eux à se procurer un ouvrage comme celui-ci. Même pour ceux qui le liront et l'étudieront — il faut l'étudier, — nos observations pourront avoir une sérieuse utilité.

Le traité de M. Gondal en effet est un traité scientifique, scientifique non seulement de fond, mais d'allure, de ton, de méthode. Il indique ce qu'on doit faire beaucoup plus que ce qu'on doit éviter. Il ne fait que l'indiquer, et encore brièvement, sans faire ressortir aucun travers, aucun abus, aucun ridicule, ou du moins sans les mettre en un grand relief. En soi rien de mieux. Encore une fois c'est un traité scientifique. Ce livre était nécessaire.

D'un autre côté cependant, il faut bien prendre les prêtres tels qu'ils sont. Sur certains points se rapportant à l'action oratoire, ce n'est pas assez de leur dire en quelques mots nets et précis : « Voici ce qu'il faut faire, et voici ce qu'il faut éviter. » Ils ont besoin qu'on les en convainque, qu'on les *prêche*. Nous allons les *prêcher*.

Il est nécessaire aussi, — pour faire admettre que M. Gondal, tout en demandant beaucoup, ne demande cependant rien de trop, et pour faire comprendre que ce qu'il semble demander de tous n'est pas nécessaire à tous, et qu'en réalité il ne le demande pas de tous, — de donner certaines explications. Nous les donnerons.

II

Sur 561 pages que renferme son traité, M. Gondal en a consacré 250 à la prononciation proprement dite, à la prononciation en tant qu'elle consiste à rendre ou à exprimer par la voix des mots ou des paroles. En cela plus qu'en tout le reste, M. Gondal a bien mérité du clergé. Son livre ne renfermât-il que ces 250 pages, il serait à conseiller à tous les prédicateurs comme propre à leur rendre le plus grand service.

Si un prêtre veut vraiment se mettre en état de faire du bien par la parole, il faut qu'il commence par apprendre à prononcer d'une manière qui n'ait rien de choquant pour ses auditeurs, et tout d'abord de manière à *se faire bien entendre*.

A moins d'un défaut d'organe tout à fait radical et irrémédiable, tout le monde peut arriver à se rendre maître de cette partie si importante de l'action oratoire. « On peut apprendre à parler par cela seul que la parole relève de la liberté, et on doit apprendre à parler pour tirer du divin instrument qui est en nous tout ce qu'il peut donner de gloire à Dieu et de service aux hommes. Or « parler, » c'est articuler. Articulation et parole sont, en effet, deux termes synonymes. Le premier devoir du parleur est donc d'apprendre à articuler.

« Devoir impérieux, imprescriptible. Il n'est pas possible d'exagérer l'importance et la nécessité de l'articulation proprement dite. Sans articulation, pas de parole; une mauvaise articulation rend inutiles les meilleures qualités de la voix; une bonne articulation, au contraire, en utilise toutes les ressources. [1] »

Sans doute, dit M. Legouvé, « on ne peut pas parler sans voix, mais la voix seule est si insuffisante qu'il y a des lecteurs, des orateurs, et des acteurs pour qui la richesse même de leur organe vocal est un inconvénient. Chez eux, s'ils ne savent pas articuler, le son mange le mot, les voyelles mangent les consonnes. Ils parlent si haut, ils lisent si haut, ils font tant

[1] Ch. x, p. 246 et 250.

[1] *Parlons ainsi*, première partie, n. 4.

de bruit en lisant et en parlant qu'on ne les entend pas [1]. »

« C'est l'articulation et l'articulation seule, dit encore le même écrivain, qui donne la clarté, l'énergie, la passion, la véhémence. Telle est sa puissance qu'elle peut racheter même la faiblesse de la voix, et même en face d'un grand auditoire. Il y a eu des acteurs de premier ordre qui n'avaient presque pas de voix. Potier n'avait pas de voix, Monvel, le fameux Monvel, n'avait pas de voix, il n'avait même pas de dents ! Et cependant non seulement on ne perdait pas une seule de ses paroles, mais jamais artiste ne fut plus pathétique et plus entraînant. Comment ? Grâce à l'articulation. Le plus admirable lecteur que j'aie connu était M. Andrieux. Sa voix était pourtant plus que faible, elle était éteinte, éraillée, rauque..... Comment triomphait-il de tant de défauts ? Par l'articulation !... On a dit de lui qu'il se faisait entendre à force de se faire écouter ; ajoutez : à force d'articuler [2]. »

L'articulation telle qu'on l'entend ici n'est pas un don qu'on reçoit en naissant, et qui se développe de lui-même. C'est une science et un art. En parlant de « la science de l'articulation, » M. Gondal dit avec raison :

« A tout prix il faut l'acquérir ; il n'en est pas de plus nécessaire.

« Il n'en est pas de plus difficile. Peu de personnes naissent avec une articulation complètement bonne. Chez les uns elle manque de souplesse, chez les autres de fermeté, chez plusieurs elle est sourde. A ces imperfections originelles pour ainsi dire et organiques s'en ajoutent souvent plusieurs autres qui les aggravent : des habitudes défectueuses imposées par le milieu, des travers tout personnels, des originalités recherchées et voulues pour elles-mêmes, etc.

« Le travail, un travail assidu et méthodique, peut corriger ces défauts et le peut seul [3]. »

L'abbé Mullois, qui a donné au clergé beaucoup d'excellents conseils pratiques sur la prédication populaire, revient en plusieurs endroits sur la nécessité et les avantages de l'articulation avec une insistance très significative.

« Ce qui nous manque surtout, c'est l'articulation, cette articulation puissante qui détache, burine et cisèle une pensée..., qui donne à l'orateur une force de vie extraordinaire, en mettant en jeu tout le système nerveux. Nous l'avons dit : toute la valeur d'un mot est dans la consonne, tandis qu'on la met souvent dans la voyelle. L'émission vocale, c'est le bloc informe ; la consonne, c'est le ciseau de l'artiste qui en tire un chef-d'œuvre [4]. »

Il revient sur ce sujet dans un ouvrage postérieur, *Manière de prêcher en ce temps-ci :* « Une partie de la puissance du Père de Ravignan, dit-il, venait de sa ferme et magnifique accentuation. Il n'était pas fort, et pourtant, à l'aide de cette articulation ferme et intelligente, il se faisait entendre à six mille personnes.

« La puissance de la parole ne consiste pas dans la force des poumons et dans la masse d'air qu'on peut remuer ; sur ce point un Auvergnat ou le premier venu des rémouleurs sera toujours plus fort que nous ; mais elle est dans l'articulation, dans cette faculté qui sait tailler, découper en quelque sorte dans la matière, dans le son brut, ces douces et intelligentes vibrations qui remplissent les âmes d'harmonie et de vérité [1]. »

Et dans un autre chapitre : « Ce qui donne le sens et l'intelligence à la parole, c'est l'articulation. Ici le rôle principal revient à la mâchoire, puisqu'il faut l'appeler par son nom, à la langue et aux lèvres. Mais la mâchoire est une mâchoire, c'est-à-dire une chose à laquelle il n'est pas facile de faire entendre raison. Il faut la travailler d'importance [2]. »

Et maintenant, nous le demandons, sont-ils nombreux les prédicateurs qui, pendant plusieurs années au moins — car il y faut des années, — se sont livrés à un travail assidu en vue d'acquérir une bonne articulation ? Sont-ils nombreux même ceux qui ont une idée juste de ce que c'est que l'articulation, et soupçonnent l'existence de « la science de l'articulation » ?

Ah ! les acteurs la connaissent, eux, cette science ! Quelle importance ils y attachent ! Ecoutons le grand acteur Coquelin aîné :

« L'articulation c'est le dessin de la diction. Une phrase de Samson, articulée comme il savait le faire, cela valait pour la caractérisation d'un personnage un portrait au crayon de M. Ingres. L'articulation est donc l'étude sur laquelle doit se porter le premier effort de l'acteur. Elle est à la fois l'*a b c* et le plus haut point de l'art. Il faut l'apprendre au début comme les enfants apprennent la civilité, parce que l'articulation est la politesse des comédiens comme l'exactitude est la politesse des rois, et il faut ensuite la cultiver toute sa vie [3]. »

L'articulation est aussi l'étude sur laquelle doit se porter le premier effort du prédicateur. Elle n'est pas seulement la politesse, elle est le devoir, le premier devoir du prédicateur. Le premier devoir du prédicateur, en effet, plus que de tout autre parleur, c'est de se faire comprendre, c'est de faire entrer fortement dans l'esprit des pensées et des sentiments propres à toucher les âmes, en faisant entrer nettement, distinctement, fortement dans l'oreille les paroles qui les expriment.

Sans doute le débit comprend beaucoup d'autres choses que l'articulation : les inflexions de voix, les intonations, les cadences, les gestes, etc., etc. Mais pourvu que, sous ces différents rapports,

[1] *L'art de la lecture*, p. 56.
[2] *Ibid.*, p. 55.
[3] *Parlons ainsi*, première partie, p. 15.
[4] *Op. cit.*, chapitre x, p. 248.

[1] Ch. III, p. 35.
[2] Ch. IV, p. 41.
[3] *L'art du comédien*, Revue illustrée, 1889, n° 97.

l'action du prédicateur n'ait rien de trop choquant, n'eût-elle par ailleurs rien de remarquable, une bonne articulation suffirait à le rendre éloquent. Les juges les plus compétents l'assurent. Ils l'assurent des acteurs eux-mêmes, à plus forte raison des prédicateurs, pour lesquels on est moins exigeant sous le rapport du débit. M. Albert Lambert écrit :

« Le public est toujours reconnaissant à l'artiste qui se fait bien comprendre. Beaucoup de comédiens n'ont eu que ce seul talent, et il a suffi à leur créer une situation solide au théâtre. Et, d'autre part, eussiez-vous le génie d'un Talma, d'un Frédérick, d'une Mars ou d'une Rachel, si l'on ne vous entend pas, ou si l'on vous entend mal, c'est comme si vous n'existiez pas. Le premier point de la diction et de l'art dramatique, c'est d'être parfaitement entendu. Pour cela il faut une bonne voix — naturellement, — mais surtout une articulation très nette, très pure, qui dessine toutes les lettres d'un mot comme des caractères d'imprimerie neufs, une articulation qui martelle, siffle et morde bien les consonnes [1]. »

C'est grâce à des cours de prononciation et d'articulation suivis régulièrement et même presque quotidiennement pendant plusieurs années, que tel ordre religieux a eu de tout temps, et aujourd'hui encore, en assez grand nombre, des prédicateurs qui sans être doués d'une manière brillante et extraordinaire pour la parole, et sans être précisément des orateurs, parlent vraiment bien et peuvent paraître avec honneur dans les plus grandes chaires.

Et encore il est probable que ces cours sont loin de présenter, surtout au point de vue capital de l'articulation, toute la perfection qu'ils pourraient et qu'ils devraient avoir. Les maîtres sont-ils toujours, de toute manière, ce qu'ils devraient être ?

Qu'on veuille bien relire avec nous et peser les paroles de M. Legouvé que nous avons citées plus haut : « C'est l'articulation et l'articulation seule qui donne la clarté, l'énergie, la passion, la véhémence. » Sans articulation non seulement il n'y a pas de clarté, mais il n'y a même pas de véritable énergie, de véritable passion, de véritable véhémence. Il faudrait répéter ces paroles aux futurs prédicateurs, tous les jours, pendant tout le temps de leur grand séminaire, jusqu'à ce qu'ils les eussent véritablement comprises. Car ce sont là des choses qu'on ne comprend pas quand on les entend simplement dire en passant. Il faudrait leur en donner l'intelligence par des exemples, des exercices. Il faudrait arriver à les bien convaincre de ce que dit l'abbé Mullois : « Ce qui nous manque surtout, c'est l'articulation, » et que « toute la valeur d'un mot est dans la consonne, tandis qu'on la met souvent dans la voyelle. » Il faudrait leur apprendre par des exercices fréquemment répétés à mettre la valeur d'un mot dans la consonne.

[1] *Sur les planches.*

III

Au sujet des moyens de se former à cette articulation si nécessaire à l'orateur, M. Gondal entre dans de grands détails, et il donne de nombreux exercices. Les moyens qu'il indique et les exercices qu'il propose ne sont pas tous nécessaires au même degré. Ils ne sont pas nécessaires à tous. Plusieurs même ne sont présentés que comme moyens de corriger certains défauts, la blésité, le chuintement, le zézaiement, le grasseyement, le bredouillement. On trouve là des indications précieuses appelées à rendre de grands services dans les maisons d'éducation.

Le chapitre second du livre premier, intitulé : *Emission des voyelles et accent provincial,* ne porte pas sur l'articulation, mais sur la bonne prononciation française. C'est un traité complet de prononciation française en prenant pour base la règle généralement suivie que M. Legouvé formule ainsi :

« Il faut donner aux voyelles l'intonation acceptée par Paris. Paris donne la loi en fait de voyelles. Presque toutes les provinces, surtout les provinces méridionales, ont, en prononçant les voyelles, un accent qui prête au ridicule [1]. »

Ce traité de prononciation française, nous l'avons tous appris par l'usage dès notre enfance. Il ne peut être nécessaire et même utile dans sa totalité qu'à des étrangers. Cependant les Français de la province, à quelque région qu'ils appartiennent, y trouveront plus ou moins, mais tous sans exception, certaines règles de prononciation qu'ils ignorent, qu'ils se sont habitués dès leur enfance à violer sans y prendre garde. Les prêtres qui ne se destinent à prêcher que dans la province où ils sont nés, peuvent fort bien se passer de connaître ces règles. Ils ne s'apercevront pas qu'ils les violent, et personne ne s'en apercevra autour d'eux. Il n'en est pas de même pour ceux qui peuvent être appelés à prêcher à Paris et dans les différentes provinces de la France. Ceux-là feront bien de se défier de leur accent, de la prononciation qu'ils ont pris l'habitude de donner à certaines voyelles, de leur prononciation de certains mots, et de travailler à s'en corriger, s'ils le peuvent, en étudiant le livre de M. Gondal. Nous disons « s'ils le peuvent, » parce qu'on ne peut pas toujours se corriger de ses défauts de prononciation simplement à l'aide d'un livre. Le plus souvent un maître est nécessaire. De là l'importance des leçons de prononciation dans les ordres religieux voués à la prédication.

Le traité de prononciation française de M. Gondal serait d'une grande utilité dans les collèges et petits séminaires. Nous faisons des vœux pour que les maîtres y aient recours et en fassent bénéficier leurs élèves. *Parlons ainsi* leur rendrait surtout de grands services pour les former à l'articulation. Quand même ils ne feraient que leur

[1] *L'art de la lecture,* p. 51.

donner un commencement de formation, en exposant les règles principales et en essayant de les faire appliquer, ce serait déjà un grand point. Le seul fait de leur faire bien comprendre en quoi consiste l'articulation et quels sont ses avantages, pourrait, dans bien des cas, amener d'heureux résultats. Nous en disons autant, à bien plus forte raison, pour les grands séminaires. *Parlons ainsi* devrait être, sinon le manuel des élèves, au moins le guide des professeurs d'éloquence sacrée et du correcteur de table, c'est-à-dire de celui de ces Messieurs les professeurs qui est chargé de reprendre le lecteur au réfectoire. « Tous ceux qui sont appelés à instruire la jeunesse, dit Audisio, tant dans les premières que dans les dernières classes, rendraient à l'éloquence un service signalé, en étudiant d'abord eux-mêmes avec soin les règles de la prononciation, et en la formant ensuite exacte et pure sur les lèvres de leurs élèves ; ceux-ci croîtraient dans cette heureuse habitude, et quand le temps de se produire serait arrivé pour eux, ils se trouveraient, sans effort ni recherche, des hommes parlant avec grâce [1]. »

IV

Tout ce que nous venons de dire roule uniquement sur la *prononciation*. Cette partie de l'action est tellement importante et tellement négligée par les prédicateurs qu'il était bon d'y insister. Bien entendu, M. Gondal ne s'y renferme pas. Il traite, et toujours d'une manière scientifique et complète, ce qui regarde les intonations, les cadences, le geste, ce qu'il appelle la mimique, le maintien, les mouvements du corps, le jeu de la physionomie. Il a ensuite tout un chapitre, le dernier de l'ouvrage, intitulé : l'*Alphabet du geste*. De plus il prend soin d'illuminer ces règles abstraites par de nombreux dessins. Tout cela est intéressant et surtout fort utile. Les professeurs d'éloquence y trouveront les règles relatives aux intonations et aux gestes exposées avec une précision et une largeur qui manquent souvent aux traités sur ces matières. Afin qu'on en puisse mieux juger nous citerons deux passages : l'un relatif aux intonations, l'autre sur le geste.

D'abord sur *les intonations*.

M. Gondal formule cette règle qu'il faut *attaquer avec franchise la note vraie*. « Le plus sage est de commencer simplement et loyalement par la note vraie, donnée dès le premier mot sans hésitation, sonore et pure... L'ouverture du larynx doit se faire subitement, d'un seul coup, sans hésitation, ni incertitude... Il ne faut pas que le coup de glotte, comme on dit, soit trop brusque, car il produit alors chez les auditeurs une impression désagréable...

« Un bon coup de glotte, ni trop flasque, ni trop violent, sans explosion et sans sifflement, est chose très difficile à acquérir. Il faut à qui veut l'atteindre, d'heureuses dispositions et beaucoup d'exercice. Les docteurs Brown et Garnault se portent garants de l'efficacité de la gymnastique suivante :

« Sur le ton de la voix parlée, qui d'ordinaire est le *fa*, chanter successivement sur chaque voyelle, l'exercice ci-joint :

« Attaquer le son avec fermeté et netteté, en évitant également la rudesse et le glissement.

« Si le résultat se fait attendre, patienter, reprendre sans se lasser le précédent exercice, et au besoin ajouter le suivant :

« Prononcer d'abord vigoureusement la syllabe « heupp ; » puis murmurer en chuchottant la diphtongue « eu » ; et chanter enfin immédiatement après l'exclamation « ah ! »

heupp,	eu, eu, eu	ah !
parlé	*murmuré*	*chanté*

« Durant l'exécution, destinée avant tout à renforcer les muscles dilatateurs et constricteurs de la glotte, respirer après chaque note doucement et sans effort ; l'exécutant ne doit s'en apercevoir que par un léger mouvement du diaphragme.

« Lorsque l'exercice peut être chanté en *fa*, que nous supposons être la dominante de la voix parlée, monter et descendre la gamme, demi-ton par demi-ton, mais en restant dans les limites des sons les plus faciles à émettre par notre voix.

« *Tiens, voilà un chien !* Cette phrase banale peut fournir un parfait exercice d'intonation. Représentez-vous vivement les circonstances diverses qu'on va seulement indiquer, et débarrassez-vous de tout ton convenu.

« Le chien est pour vous un animal quelconque. Ni répugnance, ni sympathie. En voici un qui passe, inattendu, indifférent : « *Tiens ! voilà un* « *chien !* C'est étonnant, où va-t-il ? »

« Le chien vous répugne. Un premier se montre : « *Tiens, voilà un chien !* Est-ce ennuyeux ! »

« Un second s'approche : « *Tiens !* encore un chien ! Sont-ils assommants ! »

« Un troisième vous frôle : « *Un chien !* Oh ! l'impertinent ! Oh ! la sale bête ! »

« Un quatrième, horrible galeux, vous lèche la main : « *Pouah ! un chien !* Veux-tu t'en aller ! Quelle horreur ! »

« Un cinquième, furieux, fond sur vous à l'improviste : « *Un chien ! un chien !* Au secours ! au secours ! »

[1] Cité par le P. Gisbert : *L'éloquence chrétienne dans l'idée et la pratique*. Appendice sur l'action, p. 369.

« Il n'est question que d'un chien enragé, qui rôde menaçant, terrible : « *Le chien! le chien!* Sauvons-nous! Le voilà! Vite, vite, vite! »

« L'animal « fidèle » vous inspire au contraire une sympathie irrésistible. — En pleine campagne : « *Tiens, un petit chien!* Oh! le joli toutou! Est-il gentil! Viens, mon petit, viens! »

« Au jardin d'acclimatation : « *Oh! les beaux chiens!* les bonnes bêtes! Sont-ils gros! sont-ils forts! »

« Sur le bord de la rivière : « *Oh! un chien!* Sont-ils cruels de jeter à l'eau cette pauvre bête! *Pauvre chien!* Ils lui ont coupé la queue et les oreilles! » [1]

Evidemment ces exercices ne suffisent pas. On doit en ajouter beaucoup d'autres, et il faut l'aide d'un maître. Les nombreuses indications et les règles si multipliées qu'on trouve dans *Parlons ainsi* n'eussent-elles d'autre résultat que de montrer qu'on a un grand chemin à faire avant d'arriver à posséder l'action oratoire, elles seraient déjà très profitables.

Il est clair qu'on ne peut apprendre l'art des intonations dans un livre. Encore moins peut-on y apprendre *l'art du geste*. « On ne décrit pas un beau geste, on le montre. Pour s'initier à la technique comme à l'idéal de l'art mimique, il ne suffit pas de lire, il faut voir [2]. » Afin de faire voir, M. Gondal a multiplié des dessins empruntés aux chefs-d'œuvre de la sculpture et vraiment bien choisis. Ces dessins sont pleins d'intérêt, mais il faut bien convenir qu'ils ne peuvent avoir qu'une utilité fort restreinte. Les deux grands moyens de se former à une bonne gesticulation sont de prendre les leçons d'un maître, et, ce qui est peut-être encore plus utile, de suivre, en observant avec soin leur manière de gesticuler, les orateurs soit de la chaire, soit du parlement, soit du barreau les mieux doués sous ce rapport par la nature, et qui ont développé leur talent par les règles de l'art.

Parmi ces règles, il en est qu'on trouve dans toutes les rhétoriques, celle par exemple que Quintilien formule ainsi :

« C'est une règle constante parmi les maîtres de l'art que la main ne doit jamais aller plus haut que les yeux, ni plus bas que la poitrine [3]. »

La plupart des auteurs de manuels de rhétorique reproduisent cette règle sans l'expliquer ni la justifier, et en la présentant d'une manière tellement absolue qu'on dirait vraiment que cela est ainsi parce que les rhéteurs ont décidé que cela serait ainsi et que leur arrêt est sans appel. M. Gondal, au contraire, expose longuement les principes et la théorie, et il en déduit cette règle par voie de conclusion, en prenant soin qu'elle n'ait rien d'absolu et n'aille pas plus loin que les prémisses, lesquels laissent une assez grande latitude.

« On fera donc sagement d'adopter comme règle générale, d'exécuter les gestes courants, ceux de la conversation et ceux du discours calme et familier, exclusivement dans l'enceinte du quadrilatère dont on vient d'indiquer les faces, évitant avec un égal souci, comme Quintilien au nom des anciens nous le recommande, et d'élever la main plus haut que les yeux, et de l'abaisser plus bas que la poitrine jusqu'à l'aine, et de la pousser plus loin que le milieu du corps jusqu'à l'autre épaule, ajoutons et de la projeter en dehors de façon à rendre par trop obtus l'angle que l'avant-bras forme avec la poitrine.

« Mais pour peu que la conversation s'anime, pour peu que le discours s'échauffe, adieu le respect des frontières! En haut, en bas, en dehors, en dedans, de tous les côtés la main s'échappe. La vie a ses entraînements inévitables, et la rhétorique est impuissante à contenir les impulsions du cœur. « Les règles, disait Baron, défendent de « lever les bras au-dessus de la tête, mais si la « passion les y porte, ils feront bien : la passion « en sait plus que les règles. » Les modernes sont sur ce point beaucoup moins sévères que les anciens. L'impassibilité, depuis le christianisme, n'est plus une vertu, et on pardonne volontiers un excès de mouvement à qui veut exprimer une émotion sincère. Les anciens d'ailleurs, du moins les artistes, se gardaient bien de prendre à la lettre les conseils des rhéteurs, témoins les deux chefs-d'œuvre de sculpture antique reproduits par les figures 22 et 23. Question, alors comme aujourd'hui, de tact et de mesure. Seuls les grands écarts, qui sont de nature à choquer l'auditoire en ridiculisant l'orateur, doivent être soigneusement et partout proscrits [1]. »

Telle est, nous semble-t-il, la vraie manière d'exposer les règles de l'action oratoire. Au lieu de préceptes qui ressemblent à des articles du Code civil ou à des formules du *Codex* à l'usage des pharmaciens, des théories élevées et pleines d'ampleur.

V

L'étude du livre de M. Gondal n'eût-elle pour un prédicateur d'autre résultat que de lui faire bien comprendre combien il est nécessaire de se former à l'action, et les ressources que l'action oratoire peut tirer de l'art, son utilité serait déjà très grande. Or ce résultat, il est incontestablement très propre à le produire. Voyez par exemple ce qu'il dit du *coloris* dans la diction. Saviez-vous qu'on peut mettre du coloris dans sa diction? Savez-vous en quoi ce coloris consiste? « Le coloris dans la diction, dit M. Legouvé cité

[1] *Parlons ainsi*, liv. II, ch. VIII, p. 268.
[2] *Ibid.*, liv. III, ch. XIII, p. 449.
[3] *Inst. orat.*, lib. XI, cap. III.

[1] L. III, ch. XVI, p. 514. — On trouve dans le texte même de ce passage deux dessins dont l'un est la reproduction de l'Apollon de Naples, bronze d'Herculanum, et l'autre la reproduction d'une femme inconnue, Rome, collection Giustiani. L'un et l'autre ont la main élevée au-dessus de la tête, et ce geste, loin d'être choquant, est vraiment superbe.

par M. Gondal, est autre chose que la verve, l'esprit, l'émotion : c'est une qualité toute spéciale, et qui demande des dons particuliers... [1] »

« La faculté de bien dire, ajoute M. Gondal, avant tout, est un don de nature, et, en un sens très vrai, toute voix vient du ciel.

« Faculté indispensable : comment parler sans voix ? Mais faculté insuffisante : on n'est pas plus orateur pour avoir une voix magnifique qu'on est coloriste pour posséder un assortiment complet de couleurs.

« Les nuances dont il veut se servir pour animer et embellir son dessin, le peintre doit tout d'abord les préparer sur sa palette. Les harmonies dont il a besoin pour faire vivre et briller son discours, l'orateur doit les étudier tout d'abord sur ses cordes vocales. Sa palette à lui, c'est l'alphabet...

« Avoir reçu du ciel une voix métallique, d'or, d'argent ou d'airain, et s'être fait par l'exercice une voix de velours, est-ce suffisant pour très bien dire ? Non. On peut avoir sous la main la plus riche collection de couleurs, savoir étaler sur sa palette la plus admirable série de nuances, et n'être qu'un barbouilleur. On peut avoir, dans son larynx, le moyen d'imiter toutes les résonnances, savoir reproduire à la perfection toutes les harmonies de la voix humaine, et n'être qu'un bredouilleur.

« C'est que l'essentiel pour le peintre n'est pas d'acquérir des couleurs — question de gros sous, — ni d'en faire sur la palette un heureux mélange — question de métier, — mais bien de les appliquer avec art sur un beau dessin : à ce prix seulement on est coloriste.

« C'est que l'essentiel pour le parleur n'est pas d'acquérir de la voix — le ciel seul la donne, — ni de savoir exécuter sur les cordes de son larynx toutes les variations qu'elles peuvent rendre — gymnastique et discipline, — mais bien de tirer à propos de son organe les accents les plus propres à rendre de nobles pensées : à ce prix seulement on est orateur. Exercez-vous [2]. »

Est-il possible de faire mieux ressortir les ressources de l'art et les avantages qu'il promet à ceux qui pénètrent ses secrets ? « On n'est pas plus orateur pour avoir une voix magnifique qu'on est coloriste pour posséder un assortiment complet de couleurs. » Cela ne saurait être trop redit, car cela est vrai à la lettre et peint très bien l'illusion grossière que le vulgaire se fait au sujet de certains prédicateurs agités et bruyants, et celle que ces prédicateurs se font eux-mêmes. Un certain nombre se croient orateurs parce qu'ils ont une belle voix et qu'ils crient très fort, absolument comme certains barbouilleurs se croient et s'intitulent des peintres parce qu'ils savent étendre sur toutes sortes d'objets des couleurs riches et voyantes.

[1] *La Lecture en action*, 251-252.
[2] L. II, ch. IX, p. 304 et 306.

Cela nous remet en mémoire un passage des *Menus propos* où Topffer s'applique à montrer d'une manière humoristique la différence qui existe entre ces trois choses si souvent confondues : le *procédé*, le *moyen*, l'*art*.

« Le *procédé* est un gros bonhomme qui s'attache un tablier sur les reins, prend son pot à couleurs, y trempe sa brosse et peint en sifflant, tantôt un banc rustique, tantôt un contrevent vert ou un arrosoir ; après quoi il va boire un coup. S'il a du génie et de fortes études, il s'élève jusqu'à l'enseigne, et il peint des lettres jaunes sur un fond noir, ou bien encore il se hasarde à représenter deux chandelles en sautoir. Demandez-lui s'il connaît l'art, même de vue ; le bonhomme, croyant que vous vous gaussez de lui, vous dira : « Passez votre chemin, farceur ! »

« Le *moyen* (j'entends l'imitation), bonhomme aussi, patient, exact, minutieux. Il travaille sans tablier et il tient une palette. Avec cette palette, il peint au naturel un fromage et deux pains de sucre sur la devanture d'un épicier. S'il a de la perspective, il peint sur les maisons borgnes de fausses fenêtres ; ou, dans le potager d'un bourgeois, au fond d'une allée d'acacias, l'allée d'acacias qui se continue jusqu'à un kiosque chinois. S'il a du génie et de fortes études, il copie sur une toile le site champêtre le plus connu de la banlieue, il l'envoie à l'exposition et son tableau ravit de plaisir tous les habitués du site champêtre. Arrivé à ce point, il méprise le procédé, il s'intitule artiste, et si vous lui demandez des nouvelles de l'art, il répond : « Très bien, et la « vôtre ? »

« C'est ce personnage-là que les gens confondent avec l'art lorsque, habile et exercé, il est parvenu aux extrêmes limites de la perfection que comporte son métier. Et cependant, si loin qu'il les recule, ces limites, il peut tout au plus toucher à celles où commence l'art, mais sans les franchir jamais [1]. »

Il peut paraître irrespectueux et exagéré, mais il est absolument exact, et on peut affirmer sans la moindre malice, qu'*au point de vue de l'action oratoire* pas mal de prédicateurs ne vont pas au-delà du *procédé*, et que bien peu s'élèvent au-dessus du *moyen*.

Ceux qui se distinguent par le *moyen* arrivent à une réputation locale qui est quelquefois très grande. Absolument comme le peintre. « Il copie sur une toile le site champêtre le plus connu de la banlieue, il l'envoie à l'exposition et son tableau ravit de plaisir tous les habitués du site champêtre. » Le voilà arrivé à la célébrité dans son canton. « C'est ce personnage-là que les gens confondent avec l'art. » C'est ce prédicateur-là que les gens confondent avec l'orateur. Ce prédicateur-là fait, ordinairement du moins, beaucoup de tapage, et il produit un grand effet. Il produit un effet que, le plus souvent, un véritable orateur

[1] L. IV, ch. XI.

serait incapable de produire dans le même milieu. C'est l'histoire du peintre du paysage le plus connu de la banlieue. Il obtient d'un certain public une admiration que des paysagistes de génie ne sauraient provoquer. Claude Lorrain, Asselin, Téniers, Karel du Jardin, Ruysdaël auraient beau se présenter avec leurs plus belles toiles : c'est le peintre du paysage de la banlieue qui, avec ses couleurs voyantes et sa reproduction fidèle, remporterait le prix.

Aussi bien, s'il ne s'agissait que de conquérir l'admiration de ses auditeurs de manière à faire dire de soi à des lieues à la ronde qu'on prêche bien, ce qu'il y aurait de mieux à faire, dans un grand nombre de localités, ce serait de laisser l'art parfaitement tranquille. Au lieu de s'évertuer à lui dérober ses secrets, on emploierait plus utilement son temps à se rendre maître du *moyen*, ou même simplement du *procédé*. Dans bien des cas le *procédé* pourrait suffire.

Mais pour le prédicateur il s'agit de tout autre chose. Ce n'est pas sa personne qui est en cause. Ce n'est pas sa réputation qui est en jeu. C'est le bien des âmes.

Il est une partie de l'action oratoire qui n'a pour but que de plaire. On peut très bien, pour tout ce qui tient à cette partie secondaire, négliger les règles de l'art et s'en tenir au *moyen*, et même au *procédé* quand les auditeurs auxquels on s'adresse — et ces auditeurs-là se rencontrent fréquemment — sont plus sensibles au *procédé* et au *moyen* qu'à l'*art*. Dans l'action oratoire polie par les raffinements de l'art, comme dans la composition du discours, il y a de ces beautés que Fénelon appelle « des beautés bien fragiles ; en voulant les toucher on les fait disparaître [1]. » A moins que l'auditoire auquel il s'adresse soit tellement sensible à ces beautés fragiles qu'il n'accorde son attention qu'aux discours où il les rencontre, le prédicateur fera bien de viser à des qualités plus utiles.

Il n'est pas nécessaire, lorsqu'on parle devant certains auditoires peu ouverts aux beautés artistiques du débit, que tous les gestes soient arrondis et harmonieux, ni même qu'on soit en mesure de parcourir avec aisance et une sûreté absolue toute la gamme des intonations. On peut faire un très grand bien à ses auditeurs sans s'astreindre aux règles d'ailleurs très justes que M. Gondal, s'appuyant sur les meilleures autorités, formule sur ces points et sur plusieurs autres. Mais il est des côtés de l'action oratoire — et c'est le plus grand nombre — qui ne visent pas seulement à la beauté et à l'agrément. Il est beaucoup de règles que le prédicateur ne peut enfreindre qu'en sacrifiant plus ou moins le bien de ses auditeurs.

Telles sont en particulier les règles qui tendent à produire cette articulation correcte, nette, ferme et fortement accentuée grâce à laquelle un prédicateur, même avec une voix ordinaire, se fait parfaitement entendre d'un nombreux auditoire, et réussit à mettre les vérités qu'il expose dans un grand relief, et à les graver, et en quelque sorte à les buriner dans l'esprit de ses auditeurs. Les auditeurs ne verront pas l'art. Ils ne songeront pas à admirer le prédicateur. Ils seront tout entiers à ce qu'il dit. C'est là qu'est le succès.

C'est là aussi qu'est l'art. Le comble de l'art consiste précisément à cacher l'art. Le prédicateur n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il parvient à se faire complètement oublier. Il n'est jamais plus artiste. Topffer dit en parlant de l'art « que le vulgaire jouit de ses bienfaits sans le connaître [1]. » Quand on lit une de ces fables de Lafontaine d'une allure si dégagée, si simple, si naturelle, et en apparence si négligée, on ne pense pas à l'art. On ne voit que le naturel, le charme et la grâce. Otez l'art de ces fables : le naturel, la grâce, le charme disparaîtront aussitôt. Il en est de même, au moins dans bien des cas, quand on entend un prédicateur qui est véritablement artiste. Mais, chose triste à dire et cependant très vraie, ce succès, le seul vrai, le seul désirable, n'éblouit que médiocrement un certain nombre de prédicateurs qui, plus ou moins consciemment, veulent qu'on les admire.

Quand on dit, dans le clergé, et Dieu sait si on le dit fréquemment, qu'il n'y a pas besoin de tant d'art pour faire du bien en prêchant, bien souvent on fait tout simplement preuve d'ignorance, ou bien encore c'est la cause de la paresse qu'on plaide. Quelquefois aussi on parle sous l'impression d'un malentendu. Ce malentendu est très ancien, et, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, Fénelon s'est appliqué à le dissiper. « Si vous n'entendez par art, dit-il, que cette invention de rendre un discours plus poli pour plaire aux auditeurs, je ne dispute point sur les mots, et j'avoue qu'il faut ôter l'art des sermons ; car cette vanité, comme nous l'avons vu, est indigne de l'éloquence ; à plus forte raison du ministère apostolique... Mais si vous entendez par art et par éloquence ce que tous les habiles d'entre les anciens ont entendu, il ne faudra pas raisonner de même [2]. »

Qu'on applique ce principe à l'action oratoire, et on sera en plein dans la vérité.

Un autre malentendu assez fréquent est celui qui porte à négliger de se former à l'action suivant les règles de l'art, sous prétexte qu'il est indigne de l'ambassadeur du Christ et du ministre de la parole de Dieu de porter dans l'exercice de son sublime ministère des préoccupations toutes terrestres et, si on les compare à la fin si grande que le prédicateur doit poursuivre, vraiment bien petites. Sans doute. Aussi ne conseille-t-on pas de porter ces préoccupations en chaire. On conseille même tout le contraire.

« On peut étudier son action dans le cabinet, dit le Père Gaichiez, en chaire il n'y faut plus

[1] *Dialogues sur l'éloquence*, Dialogue I.

[1] *Loc. cit.*
[2] Dialogue III.

penser. C'est alors le temps de s'occuper entièrement du sujet, et des fins sublimes du ministère [1]. »

Les maîtres ne conseillent même pas de préparer, pour chaque sermon qu'on donne, ses intonations et ses gestes, mais de s'exercer longuement de manière à pouvoir porter dans tous ses sermons, sans aucune préparation immédiate, une action vraiment artistique. « Lorsque l'art, dit le Père Louis de Grenade, lorsque l'art, par une longue habitude, est comme passé en nature, et que l'esprit est dès longtemps instruit et pénétré de ses préceptes, il pourvoit comme naturellement et de soi-même à tout ce qu'il faut dire, sans consulter aucune règle de rhétorique [2]. »

Du reste, il en est de même pour les orateurs profanes. C'est pour cela que Fénelon était d'avis que l'éloquence exige une longue préparation, une préparation acquise par des exercices faits longtemps à l'avance, dès la jeunesse. « Je voudrais, dit-il en parlant de l'orateur, qu'il s'exerçât de bonne heure ; car je n'ignore pas ce que peut l'action [3]. »

« Quand je dis, fait observer l'auteur du *Traité de l'action de l'orateur*, quand je dis que l'orateur doit observer les préceptes, je n'entends pas que l'avocat y songe quand il plaide sa cause, ou le prédicateur quand il fait son sermon. Car alors il ne doit penser qu'à la chose qu'il traite, ne suivre que les mouvements et les passions que lui donnent son sujet, le lieu où il est, et la présence de celui à qui il parle : de quoi la pensée des préceptes et le soin de les observer le pourraient beaucoup distraire, s'il s'y amusait à ce moment-là. Outre que cela ralentirait l'ardeur de son discours, et serait même capable de troubler sa mémoire. Car, comme dit saint Augustin en son livre de la *Doctrine chrétienne* : « Il n'est pas « possible qu'un homme parle bien et qu'en même « temps il songe aux enseignements qu'on lui a « donnés pour bien parler. » Et il faut bien prendre garde qu'en apportant trop de soin pour parler avec art, les choses dont il faut nécessairement parler s'échappent de la mémoire.

« Je n'entends pas non plus que toutes les fois qu'il a à parler en public, il étudie dans son cabinet tous les gestes dont il doit user, ou en la chaire ou au barreau, comme ce Roscius dont les anciens disent qu'il ne faisait jamais de geste devant le peuple qu'il n'eût étudié en son particulier. Car cela ne serait possible ni à un prédicateur qui a nombre de sermons à faire, ni à un avocat qui a quantité de causes à plaider. Et quand ils en auraient le loisir, le temps qu'ils emploieraient à un soin si peu nécessaire, au lieu de le donner tout entier à bien méditer les choses graves et importantes desquelles ils ont à parler, serait bien mal employé...

« Ce que j'entends que fasse un homme qui se propose de faire ce métier de parler en public, c'est qu'avant de s'y mettre, il apprenne ces préceptes de l'action, qu'il essaie en son particulier de les pratiquer, et qu'il s'y adonne avec soin jusqu'à ce que par un continuel exercice il s'en soit formé une bonne habitude [1]. »

C'est dans ce sens, c'est dans ces limites qu'on dit que les orateurs, pour être véritablement orateurs, doivent s'astreindre à suivre les règles de l'art. Cela veut dire qu'ils doivent, non par une préparation prochaine et immédiate, mais par une préparation éloignée et de longue main, se familiariser avec les règles au point d'être en mesure de pouvoir les observer sans effort, sans avoir besoin d'y penser dans la chaleur de l'action.

Le cardinal Manning a dit le vrai mot. La préparation requise pour le prédicateur, dit-il, « c'est la préparation, non du sermon, mais de l'homme. *It is the preparation, not of the sermon, but of the man* [2]. »

Or, pour exercer avec tout le fruit dont il est capable le ministère de la parole, le prédicateur doit être préparé de manière à posséder au moins les qualités positives élémentaires, celles qui se trouvent à la base de l'action, à savoir les qualités qui se rapportent à l'articulation. Mais la préparation qui lui est le plus nécessaire, c'est celle qui aboutit à le rendre exempt des défauts, nous ne dirons pas les plus choquants, mais les plus propres à diminuer l'efficacité de sa parole.

Les deux principaux sont le ton de la chaire, et la véhémence à contre-temps.

VI

D'abord le ton de la chaire.

De tous les défauts qui se rencontrent dans la prédication, celui-ci est le plus commun, le plus nuisible au bien, et le plus difficile à déraciner.

Deux traits le caractérisent : la monotonie et l'emphase. Ces deux caractères ne sont pas toujours réunis. La monotonie va presque toujours avec l'emphase ; mais il est des prédicateurs dont le ton est monotone sans être le moins du monde emphatique. Un bon nombre de prédicateurs ont le ton de la chaire uniquement parce qu'au lieu de parler, ils chantent, ils psalmodient. Leur sermon, nous l'avons dit déjà, ressemble à une préface.

« Comme un joueur d'instrument qui ne toucherait jamais qu'une même corde, serait ridicule et insupportable ; aussi n'y a-t-il rien qui ennuie tant les auditeurs et qui leur donne un si grand dégoût que cette voix toujours uniforme. Ce n'est pas qu'entre tant de gens en qui l'on remarque ce défaut, il ne s'en trouve qui ont une si belle voix, et qui remplit si bien l'oreille, qu'elle ne laisse pas d'avoir quelque chose d'agréable encore

[1] *Maximes sur le ministère de la chaire*, 1re partie, chap. VII.
[2] *Rhétorique ecclésiastique*, livre VI, ch. XII.
[3] Dialogue I.

[1] *Traité de l'action de l'orateur* (un vol., Paris, 1657), p. 233-243, cité par M. Gondal qui trouve cet auteur très judicieux, p. 535.
[2] *Le sacerdoce éternel*, chap. XIV.

qu'ils ne la manient pas comme il faut : mais elle plairait incomparablement davantage, s'ils lui savaient donner les inflexions convenables aux sujets et aux passions. Outre cela, ces voix si belles, quoique mal gouvernées, sont extrêmement rares ; et pour les communes, ce vice les rend entièrement désagréables. Je passe plus avant et je dis que cela ne déplaît pas seulement à l'oreille, mais nuit extrêmement à l'effet que le discours devrait produire, pour deux raisons. L'une, que cette prononciation, qui est égale partout, égale aussi toutes les parties de l'oraison, et ôte toute la force à ce qu'elle a de plus fort dans le raisonnement et tout le lustre à ce qu'il y a de plus éclatant dans les figures et dans toute la diction ; si bien que ce qui devrait le plus émouvoir n'émeut point en effet, parce qu'il est toujours prononcé d'une même façon. L'autre, qu'il n'y a rien de si endormant qu'un long discours sans aucun changement de ton, et qu'il y a plusieurs personnes qui, encore qu'elles regardent fixement celui qui parle, et qu'elles aient bonne intention de bien écouter, ne se sauraient défendre du sommeil, à cause de ce défaut de prononciation.

« Et néanmoins cette monotonie est un vice non seulement commun, mais presque général en ceux qui parlent en public. J'y tombais au commencement aussi bien que les autres, et je ne sais comment ceux qui m'écoutaient me pouvaient souffrir ; car ma prononciation m'ennuyait tellement qu'à peine me pouvais-je supporter moi-même. Et dès lors je songeai aux moyens de diversifier ma voix, pour la rendre moins désagréable.

« Je me mis premièrement à considérer d'où pouvait venir cette vicieuse façon de prononcer, en laquelle la plupart tombent sans y penser, et dont ceux mêmes qui reconnaissent fort bien que c'est un vice, ont tant de peine à se guérir. Et je n'en pus trouver d'autre cause que celle-ci : c'est que ceux qui apprennent à lire aux enfants, les accoutument à prononcer d'une même façon tout ce qu'ils lisent ; et que ces enfants, sortant de ces mains-là, tombent en d'autres qui ne valent pas mieux, c'est-à-dire en celles de maîtres qui leur font apprendre les rudiments de la grammaire et de la rhétorique de la même façon, et non seulement n'ont aucun soin de les corriger de cette mauvaise habitude, mais leur donnent eux-mêmes un très mauvais exemple en cela, prononçant tout ce qu'ils lisent et tout ce qu'ils récitent par cœur, d'un même accent, et accent tout autre que celui que nous employons dans le discours simple et familier ; au lieu qu'il n'y doit avoir que cette différence, que quand on parle en public, il faut proportionner sa voix à la grandeur de son auditoire et à la multitude de ses auditeurs. C'est pourquoi je me résolus à écouter de meilleurs maîtres, je veux dire la nature et la raison [1]. »

[1] *Traité de l'action de l'orateur*, p. 82-87, cité par M. Gondal, p. 261.

Le moyen de faire disparaître cette monotonie est en effet de prendre la nature pour guide. C'est ce que fait très justement observer le Père Louis de Grenade dans sa *Rhétorique ecclésiastique* :

« Les préceptes si multiples et si variés que nous donnent les rhéteurs sur le débit oratoire se rapportent à une seule fin, qui est de dire les choses comme la nature même nous l'enseigne, et selon la manière ordinaire de parler. Comme il est contre la nature de s'éloigner de cette fin, cela est aussi contre les convenances ; car tout l'art consiste à imiter la nature ; et c'est en quoi se trompent grossièrement ceux qui croient que leur voix, quand ils parlent en public ou qu'ils prêchent, doit être tout autre que dans les entretiens particuliers, au lieu que la nature, qui est la même dans toutes les choses, demande partout une même espèce de geste et de prononciation pour la représenter ; seulement, dans la prédication, on doit parler d'une voix plus haute et plus forte, à cause du lieu et du nombre des auditeurs, pour être entendu de tout le monde. C'est ce qui donne plus lieu de s'étonner qu'il y ait si peu de prédicateurs qui veuillent prendre en cela la nature pour guide, n'y ayant rien qui semble d'abord plus facile que de suivre les mouvements qu'elle imprime dans tous les hommes.

« Mais pour marquer plus nettement sur ce sujet ce que je pense et quel est mon véritable sentiment, je vous rapporterai ce qui m'est arrivé au sujet d'un prédicateur encore tout neuf, qui commençait à prêcher. Ce jeune homme vint me prier d'aller l'entendre, et de lui faire connaître ensuite les défauts que j'aurais remarqués en sa manière de prêcher, afin qu'il pût s'en corriger avec plus de facilité en étant averti. J'y allai. Mais il prononça tout son sermon, qu'il avait appris mot à mot, avec une ennuyeuse et continuelle monotonie, sans varier le ton de la voix ; et lorsqu'après le sermon fini je m'en retournais au couvent, je vis dans la rue deux femmes qui se querellaient fortement ; et comme elles parlaient toutes deux selon les véritables mouvements de leur cœur, elles fléchissaient et diversifiaient leurs voix selon les différents mouvements dont elles étaient animées, et cette diversité de tons produisait en elles une prononciation variée, qui est l'agrément de l'action. Je ne pus m'empêcher de dire au religieux qui m'accompagnait : « Si le prédicateur que nous venons d'entendre avait vu ces femmes se disputer, et qu'il eût imité leur manière de prononcer, il ne lui manquerait rien pour l'agrément de l'action, dont il est entièrement dépourvu... »

« Mais quelque facile et naturelle que paraisse cette partie de l'éloquence, il y en a cependant beaucoup qui ne peuvent y atteindre, et surtout ceux qui apprennent par cœur et mot à mot tous leurs sermons, et vont les débiter ensuite d'un même ton de voix, comme les aveugles qui demandent l'aumône [1]. »

[1] Livre VI, chap. II.

D'autres portent dans la chaire un ton qu'ils croient touchant et plein d'onction et qui n'est que pleureur. C'est contre ce ton que s'élève le Père Gisbert : « Ne faites pas le pleureur. La lamentation a toujours quelque chose de faible, de dégoûtant et de bas ; elle sied mal au caractère d'un ambassadeur de Jésus-Christ. Laissez-la à ces prédicateurs qui ont plus de piété que d'éducation et de science du monde, plus de zèle que de vraie éloquence [1]. »

Tout fatiguant qu'il est, ce ton pleureur apporte moins d'obstacle encore à la persuasion que certain autre ton très fréquent dont le Père Gisbert dit avec raison : « L'esprit s'ennuie et se dégoûte bientôt de se voir harangué toujours sur le même ton, surtout quand c'est sur un ton haut et véhément qu'on le harangue ; et le cœur fatigué et indigné se révolte contre des mouvements violents trop longtemps soutenus [2]. »

De ces tons-là il y en a mille. Mais chaque prédicateur n'en a qu'un, et ce ton unique le fait ressembler à une serinette. Tout ce qu'il dit est débité sur ce ton qui est son ton à lui, et qu'il trouve beau, naturel, charmant. Nous parlons des prédicateurs qui ont le ton de la chaire. Ils sont légion. On dirait une collection d'oiseaux dont chacun a son ramage. Ces prédicateurs-là, et aussi la plupart de leurs auditeurs, grâce à l'habitude de les entendre, semblent avoir oublié qu'en chaire on doit *parler*. « Cependant il faut parler en chaire, et non déclamer ; car l'éloquence est l'art de bien dire, l'art de bien parler. Nous voyons peu de prédicateurs qui parlent, beaucoup qui crient, qui déclament ; c'est de quoi l'orateur romain se plaignait de son temps, lorsqu'il disait : *Latrant jam quidem oratores, non loquuntur.* Ce n'est pas faire un petit éloge d'un prédicateur que de dire de lui : *Ce prédicateur parle* [3]. »

Tous les maîtres s'accordent à recommander ce point de l'action comme étant d'une grande importance. « Se servir toujours de la même action et de la même mesure de voix, dit Fénelon, c'est comme qui donnerait le même remède à toutes sortes de malades.

« Tout l'art des bons orateurs ne consiste qu'à observer ce que la nature fait quand elle n'est point retenue. Ne faites pas comme ces mauvais orateurs, qui veulent toujours déclamer et ne jamais parler à leurs auditeurs : il faut au contraire que chacun de vos auditeurs s'imagine que vous parlez à lui en particulier [4]. »

Or, d'ordinaire, c'est juste le contraire qui arrive. Les auditeurs remarquent, quand ils remarquent quelque chose, la belle voix du prédicateur, l'aisance ou la gêne de son maintien, quelquefois ses idées et ses phrases ; mais qu'il ait quelque chose à dire à chacun d'eux, qu'il s'adresse à chacun d'eux comme dans une conversation, l'idée ne leur en vient même pas. Un certain nombre de prédicateurs, par le ton qu'ils adoptent, quand ce n'est pas par la manière dont leur sermon est composé, parlent tellement dans le vague, dans le vide, et par dessus les têtes, qu'il est difficile à ceux qui les entendent de penser qu'ils s'adressent à eux autrement et plus qu'ils ne le feraient par une lecture quelconque sur le dogme ou la morale. C'est là un abus tellement général qu'on en a pris son parti, et qu'on a cessé de s'en plaindre, et même d'y faire attention. Il semble même que cela soit dans la nature des choses, et ne puisse être autrement.

« Souvent, dit l'abbé Mullois, le langage de la chaire c'est quelque chose de froid, de monotone, de raide, de tendu, de gourmé, de convenu, d'officiel, et qui sent le compliment de bonne année... Rien qui respire l'effusion d'une belle âme ; pas de ces heureux retours du cœur, de ces tons insinuants et familiers dont parle Fénelon, qui font sur vous comme une impression divine.

« Nous avons pourtant de saints prêtres, des hommes qui sont vraiment hommes de Dieu ; eh bien ! tel est l'empire de la malheureuse routine, que leur sainteté semble quelquefois les abandonner dans la chaire, c'est-à-dire là où elle devrait paraître davantage.

« Vous avez souvent, comme moi, rencontré un de ces prêtres admirables, tout rempli de foi et de charité. Sa vue vous fait du bien, sa parole vous réchauffe dans une causerie intime ou bien au confessionnal... Il monte en chaire, j'en suis ravi et j'écoute avec une attention empressée ; mais, hélas ! je ne le reconnais plus, ce n'est plus lui, ce n'est plus la parole de vie... Je demande où est mon apôtre, mon saint... Car je n'entends plus qu'une parole déclamée, chantée,... un ton uniforme...

« Il faut nécessairement briser cette monotonie, cette uniformité, cette manière empruntée, et reprendre notre personnalité, notre esprit et notre cœur, agrandis et divinisés par le souffle de Dieu [1]. »

Et un peu plus loin :

« C'est surtout dans la chaire qu'il faut que tout soit vrai, que tout soit en harmonie avec la pensée ; que l'œil, le visage, la main, disent avec la parole : Oui, oui, c'est vrai.

« Chose étrange, on ne se préoccupe guère de cela. Une fois monté en chaire, on ne croit plus avoir rien à démêler avec la vérité. On enfile des mots à des mots, et l'on croit qu'un son de voix quelconque c'est assez !... On parle comme jamais personne au monde n'a parlé, on déclame, on chante, on psalmodie, quelquefois sur le même ton, sans variété, sans inflexion, sans sentiment...

« Ailleurs on parle, au barreau on parle, à la tribune on parle : en chaire on ne parle pas, on

[1] *L'éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique*, par le Père Gisbert, S. J., réédité en 1860 par Crampon et Boucher, chap. II, p. 26.
[2] *Ibid.*, p. 25.
[3] *Ibid.*, ch. XVI, p. 285.
[4] Dialogue II.

[1] *Cours d'éloquence sacrée populaire*, chap. IX.

a un langage factice et artificiel et un ton faux...

« Cette façon de dire n'est tolérée à l'église que parce qu'elle est très commune ; ailleurs elle ne serait pas supportable... Que penserait-on d'un homme qui se mettrait à parler ainsi dans un salon ? Il ferait au moins sourire.

« Il y avait, il y a quelque temps, un brave gardien au Panthéon, qui, pour énumérer les beautés de son monument, prenait absolument le ton de beaucoup de prédicateurs, et toujours il provoquait l'hilarité chez les visiteurs, et ils s'amusaient autant de sa façon de parler que des belles choses qu'il leur montrait.

« On ne devrait pas laisser monter en chaire un homme qui n'a pas une parole naturelle et vraie. Car au moins est-il convenable que le faux soit banni de la chaire de vérité [1]. »

VII

Malheureusement ce défaut que tous les maîtres signalent, il n'est pas aussi facile de l'éviter et de s'en corriger que l'abbé Mullois semble le croire. « Est-il donc si difficile, ajoute-t-il, est-il donc si difficile d'être soi-même ? Prenez votre voix habituelle, votre manière habituelle, agrandissez tout cela en proportion de l'auditoire et de la vérité que vous traitez. » Le conseil est bon, mais, quoi qu'en dise M. Mullois, il est peu facile à suivre, et c'est pour cela qu'on le suit si rarement. Il est très difficile de porter dans un sermon sur les grandes vérités de la religion prononcé devant un nombreux auditoire *sa voix habituelle, sa manière habituelle,* le ton même de la conversation en prenant seulement soin de l'agrandir en proportion de l'auditoire et de la vérité qu'on traite. Il est très difficile et très rare que cet *agrandissement* ne dégénère pas en *emphase.*

C'est précisément pour vaincre cette difficulté et éviter ce défaut qu'on a besoin du secours de l'art, et de fréquents exercices. « A en juger par le petit nombre de ceux qui y réussissent complètement, deux exercices de paroles, la lecture d'un morceau littéraire et le débit d'un sermon solennel, doivent présenter des difficultés particulières d'intonation. Rien n'est plus fréquent que d'entendre lecteurs et prédicateurs, ou débuter sur un ton guindé, emphatique et faux, ou, s'ils ont eu le mérite de débuter sur un ton simple et juste, se hâter, pour ainsi dire, d'en sortir, pour se lancer à la suite de je ne sais quelles intonations solennelles et boursouflées, — victimes plus ou moins inconscientes de ce préjugé ridicule que, pour être à la hauteur de certains sujets, il faut cesser de marcher sur la terre, et que le seul moyen d'arriver à la distinction est de renier la nature.

« Etrange illusion ! Leur ton devient faux, grotesque, odieux dans la mesure où il cesse d'être naturel. Il n'y a de vrai et de beau, en diction, que la nature.

« Un moyen sûr de se poser dès le début dans la nature, c'est, pour le prédicateur, de commencer par quelques avis familiers, et pour le lecteur, de traduire tout d'abord silencieusement en termes simples et usuels les expressions plus nobles du morceau qu'il veut déclamer. Le moyen de n'être pas naturel quand on prévient son auditoire qu'il y aura tel jour un service pour telle personne, ou qu'il y a promesse de mariage entre Monsieur un tel et Mademoiselle une telle ? [1] »

La vérité cependant est que ce moyen, grâce à l'habitude qu'ils ont contractée de parler d'une manière emphatique dès qu'ils sont en chaire, certains prédicateurs le trouvent fort bien. Chez eux, même des annonces fort simples ne sont pas exemptes d'un certain ton d'emphase.

D'autres font les annonces sur un ton naturel, mais leur pouvoir de *parler* en chaire ne va pas plus loin. Il n'y a pas bien longtemps nous assistions à la grand'messe dans une paroisse de campagne. Le curé monta en chaire, selon son habitude, après l'évangile. Il commença par annoncer à ses paroissiens quelques modifications qui seraient faites dans les offices du soir, et en particulier une procession dont il indiqua le parcours. Tout cela fut dit sur le ton d'une conversation distinguée, et d'une manière à la fois élégante et naturelle. Après cela M. le curé fit le signe de la croix avec beaucoup de gravité et d'ampleur, il récita sur un ton solennel un texte latin dont il donna la traduction, et puis adieu la *parole !* Voilà notre homme monté sur des échasses. En indiquant le parcours de la procession il *parlait ;* maintenant il *prêche.* Les paroissiens s'y attendaient. Pendant qu'on leur expliquait le trajet qui serait parcouru par la procession, et l'ordre suivi, et la disposition des bannières, ils étaient tout yeux et tout oreilles. Maintenant que le signe de croix est fait, plus rien qui les intéresse. Ils prennent leurs dispositions pour dormir, ou pour voir ce qui se passe à l'église et se rendre compte de l'assistance. C'est le moment. Si après le signe de croix M. le curé eût continué à *parler,* cela les eût étonnés d'abord, et ensuite cela eût dérangé leurs habitudes. Ils se seraient dit : « C'est étonnant ! M. le curé ne *prêche* pas aujourd'hui ? C'est pourtant une grande fête. Il a donc encore quelque chose à nous dire ? » Mais non ; M. le curé *prêche :* il n'a plus rien à leur dire.

Si M. le curé eût continué à parler à ses paroissiens, s'il avait eu, après son signe de croix, *encore quelque chose à leur dire,* cela eût dérangé leurs habitudes, parce que cela les aurait pour ainsi dire forcés à écouter.

Si après le signe de la croix M. le curé eût parlé sur un ton indiquant, à ne pouvoir s'y tromper, qu'il avait quelque chose à dire à ses paroissiens, sur un ton naturel et en même temps vif, éner-

[1] *Ibid.,* chapitre x.

[1] *Parlons ainsi,* l. II, chap. VIII, p. 270.

gique, accentué, saisissant, empoignant, ses paroissiens eussent été empoignés et l'eussent écouté malgré eux.

Ce n'est pas ce qui arriva.

Au bout d'un peu de temps, plusieurs donnaient des signes d'assentiment tels que leur tête touchait presque leurs genoux, puis ils se réveillaient en sursaut, et recommençaient à dormir.

Les jeunes gens regardaient les jeunes filles, et les jeunes filles regardaient si elles n'étaient pas regardées.

Les femmes d'un certain âge examinaient les toilettes.

Les enfants, après s'être assurés par un rapide coup d'œil que l'instituteur ne les observait pas, échangeaient des signes et des sourires.

Quelques fillettes causaient à voix très basse : on voyait à peine remuer leurs lèvres.

Les hommes baillaient et regardaient du côté de la porte d'un œil d'envie. Plusieurs de ceux qui étaient au bas de l'église s'éclipsèrent discrètement dès que M. le curé eut commencé à prêcher et rentrèrent sans bruit pendant le *Credo*.

Presque personne ne s'occupait du sermon.

Le prédicateur, de son côté, ne semblait nullement s'occuper de son auditoire. Il parlait en l'air : il *prêchait*. Du reste, il prêchait bien. Dans son sermon il y avait de la doctrine et même de la littérature. Le style était correct et même élégant. Nous lui rendons même cette justice que son ton était moins emphatique que celui de beaucoup d'autres prédicateurs, et que son débit ne manquait point d'animation. Il en avait même trop, et surtout d'une manière trop continue. Sa voix était belle et ses gestes, quoique trop multipliés et jetés au hasard, indiquaient de la facilité et d'excellentes dispositions. Mais enfin il ne *parlait* pas : il *prêchait*.

Ces prêcheurs-là sont redoutables. Il ne faut pas leur demander de ranimer ou d'affermir la foi dans les populations. C'est déjà beaucoup qu'ils ne la leur fassent pas perdre, et tout en reconnaissant que les paroles de l'abbé Mullois sont empreintes d'exagération, on s'explique qu'il se soit laissé aller à écrire qu' « on ne devrait pas laisser monter en chaire un homme qui n'a pas une parole naturelle et vraie. »

Mais alors, dans la plupart des paroisses, qui est-ce qui prêcherait ?

VIII

Nous avons dit que le second défaut très grave dont il importe au prédicateur de se corriger, c'est *la véhémence à contre-temps*. Ce défaut-là se rattache au ton de la chaire. Il s'y rattache même si étroitement qu'il en fait pour ainsi dire partie.

On sait que l'Angeli, le fou de Louis XIV, disait qu' « il n'allait pas au sermon parce qu'il n'aimait pas le brailler et qu'il n'entendait pas le raisonner. » Le brailler et, dans tous les cas, cette animation factice et de commande qui porte à élever la voix sans que la pensée ni le sentiment le demandent, mais simplement pour s'animer, fait encore partie aujourd'hui de la prédication telle que l'entend peut-être la majorité des membres du clergé. Pour eux, cette animation est l'éloquence. Ils confondent le ton calme avec le ton froid, et sous prétexte qu'on ne doit pas être froid en chaire, ils ne conçoivent pas qu'on annonce la parole de Dieu, qu'on prêche les grandes vérités de la religion, qu'on expose les augustes mystères de notre foi avec calme et sans s'échauffer. Parler tranquillement, en se bornant à mettre dans sa parole du relief, de l'accent, de l'énergie, peut être bon, leur paraît-il, pour des avocats qui plaident au sujet d'un mur mitoyen, pour des députés qui discutent un projet de chemin de fer, mais des prêtres en surplis qui, du haut de la chaire, répètent les avertissements des prophètes, entr'ouvrent les abîmes de l'éternité, annoncent les catastrophes épouvantables qui doivent précéder la fin des temps, doivent nécessairement ressembler à ces prophètes auxquels Dieu disait : « Ne cesse point de crier, élève ta voix comme une trompette pour annoncer ses crimes à mon peuple, et à la maison de Jacob ses péchés. *Clama, ne cesses, quasi tuba, exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum* [1], » et encore : « Va, crie aux oreilles de Jérusalem, *Vade et clama in auribus Jerusalem* [2], » et encore : « Crie, hurle, fils de l'homme, *Clama et ulula, fili hominis* [3]. » Les prédicateurs doivent avoir quelque chose de ces anges que Dieu enverra au dernier jour « avec une trompette et une grande voix, *cum tuba et voce magna* [4]. »

S'il faut voir là l'idéal de l'éloquence de la chaire, on doit convenir que la plupart des prêtres, surtout dans les pays méridionaux, à commencer par le Midi de la France, sont de grands prédicateurs.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entendaient et que l'entendent encore les maîtres.

Et d'abord le Maître, celui dont ses auditeurs émerveillés disaient : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! » son portrait avait été tracé d'avance par Isaïe : « Il ne criera pas..., on n'entendra point ses éclats de voix, *Non clamabit... nec audietur vox ejus foris* [5]. » Et cela même quand il prêchera. Isaïe ne le dit pas, mais l'Evangile le dit. L'Evangile complète ce portrait divin ébauché par Isaïe. Il nous représente le Sauveur parlant habituellement sur un ton calme et majestueux et avec une pénétrante douceur, et ne sortant de loin en loin de cette sublime réserve que pour enfoncer sa parole comme un dard dans l'esprit de ses auditeurs, ou bien pour répandre tout d'un coup sur eux comme un jet de flammes. « Jésus, raconte saint Luc, prêchait de ville en

[1] Isaïe, LVIII, 5.
[2] Jérém., II, 2.
[3] Ezéch., XXI, 12.
[4] Matth., XXIV, 3.
[5] Isaïe, XL, 2.

ville et de village en village. *Ipse iter faciebat per civitates et castella, prædicans.* » Et dans une de ces prédications, il dit simplement, majestueusement, tranquillement, sous forme de parabole : « Celui qui sème s'en alla semer son grain, » et le reste que tout le monde connaît. Cette parabole, il la *dit : Dixit per similitudinem.* Puis quand il eut dit cela, il se mit à *crier,* nous dit l'Evangile. « Il se mit à crier : Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. *Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat* [1]. »

Voilà le prédicateur. Il parle d'ordinaire avec autorité, avec force, mais avec tranquillité et avec calme ; il enseigne ; puis, à de certains moments, il sent le besoin de précipiter violemment l'attention de ses auditeurs sur l'enseignement qu'il donne, et sa parole devient un cri.

L'Evangile nous montre Notre-Seigneur criant non plus pour frapper les intelligences, mais pour émouvoir les cœurs en manifestant le grand désir dont il est enflammé de voir toutes les âmes venir à lui. C'est au dernier jour de la fête des Tabernacles, le jour le plus solennel, celui qu'on appelle le grand jour. Ce jour-là un prêtre puisait de l'eau à la fontaine de Siloé, qui jaillissait au bas du temple, et la répandait sur l'autel, et pendant ce temps-là on chantait ces paroles prophétiques d'Isaïe : « Vous puiserez de l'eau avec joie à la source du salut. » Cette eau mystérieuse de Siloé n'était qu'une figure. L'eau véritable, c'est de la source éternelle, c'est-à-dire de Jésus, qu'elle jaillit. Or ce jour-là, « en ce dernier grand jour de la fête, Jésus était là, debout. *In novissimo die magno festivitatis stabat Jesus.* »

Il était debout, et en voyant cette foule assister à une cérémonie dont elle ne comprenait pas le sens, et en voyant ces âmes qu'il a faites pour lui et en qui il a allumé lui-même la soif des choses divines, la soif de l'éternel bonheur et de l'éternelle vie, et non seulement les âmes de cette foule, mais les âmes de cette foule immense qui est l'humanité, il se prit à crier : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. *Stabat Jesus et clamabat : Si quis sitit, veniat ad me et bibat* [2]. »

Il y a dans l'Evangile d'autres paroles de Notre-Seigneur, d'autres passages de ses prédications divines qui ont dû être prononcés avec véhémence et sur un ton enflammé, qui ont dû être « criés. »

Oui, le Maître « criait » quelquefois, et probablement aussi les prédicateurs les plus calmes dont l'histoire nous ait conservé le souvenir : saint Thomas d'Aquin, saint Anselme, saint François de Sales. Il est impossible que, de temps à autre, sous le coup d'une émotion subite et très vive, il ne leur échappât pas des cris.

Ils criaient quelquefois. Nos prédicateurs, eux, crient toujours. En cela ils s'imaginent être éloquents. Le cri sans doute est plus éloquent que la parole ; mais c'est à condition qu'il soit vrai, naturel, spontané et comme l'expression d'un mouvement irrésistible et qu'il soit rare. Si le cri n'est point rare, s'il est continu ou simplement s'il se prolonge, il cesse d'être remarqué.

L'erreur d'un grand nombre de prédicateurs est de confondre le cri qui vient des poumons avec celui qui vient du cœur.

Il y a longtemps que cette confusion existe, non seulement parmi les orateurs sacrés, mais encore parmi les orateurs profanes, et il y a longtemps aussi qu'elle est condamnée par les maîtres. Il y a longtemps aussi que ces orateurs bruyants ont la foule pour complice, la foule qui les admire sans les comprendre, sans les suivre, sans recevoir d'eux ni lumière, ni chaleur, mais simplement des sensations qui lui plaisent. « Je sais bien, dit le Père de Colonia dans son *De arte rhetorica,* qui est un résumé fait avec un rare talent des préceptes des anciens [1], je sais bien que les goûts du bas peuple le portent à regarder comme le meilleur orateur celui qui a la plus forte voix et les plus robustes poumons, et qu'à ses yeux l'action oratoire ne devient remarquable que lorsqu'elle ressemble à cet Arax dont parle Virgile et qui ne supportait pas de pont : *Pontem indignatus Araxes.* Des coups de gosier, des hurlements, des yeux qui regardent de travers, des frappements de pieds, des bras qui s'agitent comme des rames, un mouvement de tout le corps violent et déhanché, des efforts à se crever les entrailles, pour lui c'est là qu'est l'éloquence.

« Tout autre était l'avis de Cicéron. Il disait très bien que ces parleurs-là étaient des *aboyeurs* plutôt que des *orateurs.* Il les comparait à des boiteux qui, ne pouvant marcher, ont recours à une monture [2]. »

Sans être portée à cet excès, la véhémence, par là-même qu'elle dépasse de justes limites et qu'elle devient visiblement factice, est condamnable et condamnée par les maîtres, même au théâtre et au seul point de vue de l'art. On connaît le sentiment de Sheakspeare sur ce point et les conseils sur l'action qu'il met dans la bouche d'Hamlet : « Oh ! rien ne me blesse l'âme, s'écrie Hamlet en s'adressant à un des comédiens qui doivent jouer une pièce dans le palais du roi de Danemark, rien ne me blesse l'âme comme d'entendre un stentor en perruque, aux robustes poumons, déchirer une passion en éclats qu'il vomit aux oreilles d'un parterre ignare et grondant, dont la plupart ne veulent que du bruit,

[1] Luc, VIII.
[2] Jean, VII, 37.

[1] Le P. de Colonia, né à Aix en Provence en 1660, a laissé un traité de rhétorique en latin fort estimé qui est encore suivi aujourd'hui dans la Compagnie de Jésus, à laquelle il appartenait. Il dit dans sa préface :
« Præceptis paucis brevibusque, exemplis vero bene multis constat hæc Ars rhetorica. Præcepta hausimus ex vetustissimis græcorum, latinorumque rhetorum fontibus : Aristotelem dico, Ciceronem, Quintilianum, Demetrium Phalereum, Hermogenem, atque Longinum... »
[2] Lib. V, *De pronuntiatione,* § II, De voce.

et ne sont capables de sentir autre chose que des pantomimes ridicules et inexplicables. Je voudrais vous faire fustiger ce Termagant pour lui apprendre à faire tant de fracas [1]. »

Dans un traité scientifique intitulé *Pratique de l'art oratoire*, Delsarte dit : « L'homme intelligent qui parle ne se sert pas de grands mouvements, à moins qu'ils ne soient justifiés par une grande exaltation de sentiments. »

En se réglant sur ce principe qui est très vrai, il est impossible de ne pas reconnaître que la plupart des prédicateurs ont l'air bien peu intelligents. Heureusement ils le sont plus qu'ils n'en ont l'air. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre sont de vrais Stentor non en perruque, mais en surplis, qui s'époumonnent devant un auditoire qu'eux et leurs pareils ont rendu incapable d'admirer et de goûter autre chose que des éclats de voix accompagnés de gestes qui ressemblent aux signaux des télégraphes de Chappe.

Ce travers est regrettable partout ; mais dans la chaire il a des conséquences plus graves qu'ailleurs. Ce n'est pas seulement l'art qui est blessé. Ce ne sont pas seulement les oreilles qui sont déchirées. C'est le bien qui est compromis et plus ou moins diminué. Il est certain en effet que cette véhémence factice fait ressembler un prédicateur à un acteur, et lui donne des airs de charlatan. Vous jouez l'émotion, cela est visible. N'y a-t-il pas là de quoi porter un certain nombre de vos auditeurs à se demander si vous ne jouez pas aussi la conviction ? Un incrédule qu'on engageait à aller entendre le prédicateur de la station du Carême, lequel jouissait d'une certaine réputation, répondait : « Laissez-moi donc tranquille avec vos prédicateurs. Ce sont des comédiens. Ils ne croient pas un mot de ce qu'ils disent. »

Tout récemment, dans un article très remarquable publié dans une revue anglicane, un évêque anglican faisait des observations sur l'action oratoire qui vont trop bien à notre sujet pour ne pas être rapportées ici.

« Les manières artificielles sont un demi-mensonge, mais la morale artificielle, la vertu artificielle devient un trébuchet pour les âmes.

« Dans la chaire de vérité rien ne devrait être mensonge. Tout devrait être entièrement vrai. Mais surtout il ne faudrait pas qu'une certaine mimique par laquelle le prédicateur joue une vertu, une sainteté qu'il n'a pas, devînt un trébuchet pour les âmes. »

L'évêque anglican fait ensuite remarquer que ce qui intéresse le plus dans un orateur, c'est son accent de sincérité. « C'est une grande chose d'être un homme. Dans la parole publique le personnage le plus insignifiant se rend intéressant dès qu'il devient possible de le voir tel qu'il est, et de découvrir en lui l'homme réel... Un argument peut être d'une faiblesse visible, et néanmoins si celui qui le présente paraît réellement convaincu, il y a là un phénomène qui m'intéresse. De tout temps l'éloquence la plus puissante fut celle qui eut l'air de mettre l'auditeur dans la confidence de l'orateur. Les vrais orateurs ne se bornent pas à exposer ce que la logique a de plus fort ; ils font connaître ce qui a gagné leur cœur. Sous ce rapport l'éloquence ressemble à la sculpture qui nous montre, dans ses plus beaux types, la figure humaine dans toute sa simplicité et toute sa grandeur. La rhétorique représente assez bien la parure et les colifichets qu'y ajoutent les modistes. De là vient que les déclamateurs crient. Ils supposent que c'est la même chose que de mettre leur cœur dans le sujet qu'ils traitent, ou que dans tous les cas, cela produit le même effet. Ils se trompent fort. Car, généralement, les hommes se rendent fort bien compte que le cœur n'est pas dans le gosier. [1] »

Pour qu'on ne croie pas que ce n'est là qu'une affaire de climat et de tempérament, après avoir prêté l'oreille à un anglais, nous allons écouter un éloquent dominicain espagnol, le P. Louis de Grenade.

« Il y en a qui sont d'un esprit si vif, si véhément et si impétueux, qu'ils parlent dans tout un sermon comme s'ils étaient possédés et agités de quelque fureur : ce qui est même assez souvent l'effet de quelque crainte ou trouble d'esprit. Car comme un arbre enté sur un autre en tire la sève et le suc qui le fortifient, il en est de même des passions et des affections de l'âme ; elles tirent souvent leur force et leur impétuosité les unes des autres. Mais ce qui arrive de fâcheux pour ceux qui parlent de la sorte, c'est que quand ils s'élèvent contre quelque chose d'indigne et d'atroce, avec cette force impétueuse et foudroyante, les auditeurs n'en sont ni plus émus ni plus touchés, parce qu'ils connaissent que c'est leur coutume de dire toute chose, grande et petite, avec la même impétuosité.

« C'est pourquoi il est bon de savoir faire un sage discernement des choses qui demandent une prononciation douce et modérée, ou véhémente et animée, afin de donner à chaque chose l'air et comme l'ajustement qui lui convient naturellement [2]. »

Ce qu'on blâme, ce n'est pas une action qui devient véhémente et animée quand les choses qu'on dit appellent du mouvement ; c'est une action constamment véhémente et animée, même quand les choses qu'on dit demandent une prononciation douce et modérée. Dans la plupart des sermons, la plus grande partie des choses qu'on dit réclament cette prononciation-là.

Non seulement l'action ne doit pas être constamment véhémente et animée, mais la véhémence et l'animation ont mille formes, mille manières de s'exprimer, et elles s'expriment par des

[1] *Hamlet*, acte III, scène II.

[1] *The Churchman*, July, 1899. Briefs sayings, by the Bishop of Derry and Raphoe, p. 505.

[2] *Rhétorique ecclésiastique*, l. VI, ch. VII.

intonations très variées toutes les fois qu'on suit la nature et les règles de l'art, qui ne sont que la nature observée et perfectionnée. La véhémence et l'animation n'ont qu'une forme qui ne varie guère et qu'un ton presque toujours le même, quand on suit simplement son tempérament, ou qu'on s'anime par routine, ou bien encore pour paraître éloquent.

Non seulement il y a, selon l'expression du Père de Grenade, « un sage discernement à faire » entre les choses qui demandent de l'animation et celles qui appellent un ton calme ; mais il faut savoir discerner la forme et le degré d'animation que chacune de ces choses réclame, et les intonations et inflexions de voix qui y correspondent, « afin de donner à chaque chose l'air et comme l'ajustement qui lui convient naturellement. »

Ce discernement, affaire de disposition innée, de tempérament, de goût, d'éducation, de formation, d'art et d'exercice, et aussi de réflexion, est très rare chez les prédicateurs. Son absence est moins sensible et se fait moins remarquer chez les prédicateurs au tempérament froid, comme les anglais, que chez ceux qui sont d'une nature ardente, comme les espagnols ; mais en somme, à y regarder de près, il n'est guère moins fréquent chez les uns que chez les autres. Seulement, tandis que les premiers sont sujets à prononcer avec calme même des choses qui, en soi, demanderaient de la véhémence, les seconds sont comme irrésistiblement portés à débiter avec véhémence des choses auxquelles conviendrait un ton calme.

Ce discernement est une condition indispensable de la véritable éloquence. Nulle part il n'a été porté, au moins depuis l'ère chrétienne, à un plus haut degré qu'en France. La France qui est un climat tempéré est aussi le pays des natures tempérées, ni trop froides, ni trop ardentes, le pays du bon sens et du bon goût, où l'on sait tour à tour raisonner et s'échauffer, allier l'élan à la précision, et, tout en s'emportant avec fougue, garder une certaine mesure.

Voilà pourquoi la France est le pays de l'éloquence, et, en particulier, le pays de l'éloquence de la chaire.

Assurément il existe des prédicateurs éloquents ailleurs qu'en France ; mais nous croyons que s'il s'agissait d'indiquer le plus éloquent des des Saints Pères, au moins des saints Pères latins, bien peu hésiteraient à nommer saint Bernard ; et que, si l'on avait à se prononcer sur le plus grand des orateurs de la chaire, en dehors des Pères de l'Eglise, on se mettrait facilement d'accord sur le nom de Bossuet. Si la question était simplement de savoir quel a été le prédicateur le plus éloquent du XIXe siècle, il est probable que le nom de Lacordaire rallierait la plupart des suffrages.

D'autres, sans les égaler, brillent néanmoins d'un très vif éclat. Mais précisément cet éclat porte les prêtres qui exercent le ministère de la parole, et c'est le grand nombre, à chercher à les imiter en tout, et en particulier dans leur action. C'est ainsi qu'on a vu, dans ces derniers temps, un grand nombre de prédicateurs, surtout dans l'ordre de Saint-Dominique, s'appliquer à reproduire et pour ainsi dire à copier l'action du Père Lacordaire. Malheureusement, le plus souvent, ce qu'on emprunte à ces grands maîtres ce n'est pas leur « discernement, » ce discernement sans lequel les grandes qualités qu'ils déploient dans l'action ne produiraient point leur effet. On leur emprunte ou du moins on vise à leur emprunter ce que leur action a de brillant, de véhément, de saisissant. Le fabuliste a eu beau dire :

> Ne forçons pas notre talent :
> Nous ne ferions rien avec grâce,

on force son talent en s'escrimant à introduire dans son action des qualités qui jurent avec son propre genre, et dont on n'est point capable. En réalité on n'y fait entrer que de très choquants défauts. C'est l'histoire de cette grenouille qui ayant vu un bœuf « de belle taille, »

> Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
> Pour égaler l'animal en grosseur,
> Disant : Regardez bien, ma sœur ;
> Est-ce assez ? dites-moi : n'y suis-je point encore ?
> — Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y [voilà ?
> — Vous n'en approchez point. — La chétive pécore
> S'enfla si bien qu'elle creva. [sages.
> Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus

C'est surtout le monde des prédicateurs qui est plein de gens qui ne sont pas plus sages.

Ce travers n'est point particulier à la France. Le Père Louis de Grenade l'avait remarqué en Espagne : « Comme il y a beaucoup de prédicateurs, dit-il, qui s'étudient à en imiter d'autres, et à se former sur le modèle non seulement de leur éloquence, mais aussi de leur action et de leur prononciation, afin de leur ressembler en tout, il faut ici les avertir de le faire avec circonspection et avec prudence ; car, puisque la grâce et la bienséance est ce que l'on considère principalement dans l'action, il est bon qu'ils sachent que toute chose n'est pas bienséante à tous [1]. »

En France où tout le monde se sent ou croit se sentir capable de briller, et où de fait un si grand nombre brillent par le talent de la parole, comment ce travers ne serait-il pas fréquent ?

Que les anglais par exemple soient peu exposés à se laisser égarer par une imitation mal entendue de leurs plus grands prédicateurs, cela n'a vraiment rien de bien étonnant. Les deux plus grands prédicateurs anglais de ce siècle sont Newman et Manning. Aucun prédicateur anglican, depuis la Réforme, n'a égalé ces deux grands hommes qui nous apparaissent comme les deux colonnes du catholicisme renaissant en Angleterre. Ces deux hommes remarquables par tant de côtés étaient éminents l'un et l'autre par leur talent de parole, par leur éloquence. Seulement c'était une éloquence bien anglaise. Car qui dit éloquence dit

[1] *Rhétorique ecclésiastique*, l. VI, chap. VII.

action. Or veut-on savoir ce qu'était l'action de Newman ? « L'heure venue, le prédicateur sort de la sacristie, mince, pâle, courbé, avec de grands yeux dont le regard semble percer l'enveloppe des hommes et des choses ; on dirait d'une apparition qui, dans la demi-obscurité du jour tombant, descend doucement par les bas-côtés, monte dans la chaire ; et alors, au milieu d'un silence religieux, une voix s'élève, d'un accent unique, doucement musicale, qui pénètre au plus profond des âmes et les transporte, comme par une puissance surnaturelle, dans le monde des choses invisibles [1]. »

C'est le prédicateur anglican, l'orateur de Saint-Mary's au moment de sa plus grande vogue, que M. Thureau-Dangin nous peint sous ces traits. Le prédicateur catholique resta, par l'action, ce qu'avait été le prédicateur anglican : un ton unique et calme, peu ou point de gestes.

Voici maintenant le portrait de Manning comme prédicateur tracé de son vivant par quelqu'un qui l'avait souvent entendu, et que le grand cardinal, quand il fut placé sous ses yeux, trouva parfaitement ressemblant :

« Quand le cardinal parle, personne ne songe à lui ; on ne pense qu'à ce qu'il dit. Son ton naturel, calme, égal, lent, a tout juste ce qu'il faut pour faire passer ses idées et la conviction qui déborde de toute sa personne, de son esprit dans celui de ses auditeurs. L'oscillation régulière de sa main décharnée semble seulement l'aider à scander ses mots, qu'il accentue avec vigueur et netteté, sans l'ombre d'affectation : on dirait un esprit qui pense tout haut [2]. »

On conçoit qu'on puisse, sans trop de peine, se défendre contre la séduction exercée par l'action de tels prédicateurs. Il n'en est pas de même quand ces prédicateurs s'appellent Lacordaire, Combalot, Mgr Dufêtre, pour ne nommer que quelques-uns des morts.

Du reste, ce que l'anglais, avide de pouvoir, voit surtout dans la parole, c'est un moyen d'arriver à imposer ses idées et ses volontés, un moyen d'être le maître. Quant au français, plus vaniteux qu'impérieux, ce qui le séduit dans la parole, c'est qu'elle est un moyen de briller. Les grands prédicateurs qu'on a entendus, ou bien dont le souvenir est resté vivant dans la génération à laquelle on appartient, ont brillé par une action véhémente : on veut briller comme eux. Est-ce qu'on n'a pas de la voix, et quelquefois une voix très belle, du souffle, des poumons ? Est-ce qu'on n'est pas capable de faire aussi de grands gestes ?

Et on se lance, et comme on est très fort, on fait beaucoup de bruit, et on se livre à une pantomime violente, et le bon public, dans les campagnes, et un peu dans les villes, prend cela pour de l'éloquence, et s'émerveille. « — Mon Dieu ! qu'il prêche bien ! » Et en entendant ces exclamations admiratives, le petit enfant de chœur qui se prépare à entrer au petit séminaire, se dit déjà que, lorsqu'il sera prêtre, il criera lui-même encore plus fort, afin qu'on puisse dire de lui aussi : « — Mon Dieu ! qu'il prêche bien ! »

Et voilà comment en France, qui est le pays de l'éloquence, et précisément parce que c'est le pays de l'éloquence, « le sage discernement » sans lequel il n'y a pas d'action vraiment oratoire, est chose assez rare. Rare, il semble bien que ce discernement l'ait toujours été, car les auteurs qui ont donné des préceptes pour l'éloquence de la chaire, se sont toujours élevés très fortement contre le défaut contraire : ce qu'ils n'eussent point fait, si ce défaut n'avait pas été commun. Mais on dirait qu'il devient plus fréquent encore aux époques où l'on compte un plus grand nombre de prédicateurs éloquents, leurs lauriers empêchant les jeunes prédicateurs de dormir, et leur exemple en poussant un grand nombre à une imitation dont ils ne sont pas capables. C'est ce qui est arrivé en notre siècle. C'est ce qui arriva également, et, si l'on juge par les plaintes de Fénelon, dans des proportions plus considérables encore, au siècle de Louis XIV qui fut le grand siècle pour la prédication comme pour tout le reste. Il paraît bien que ce fut aussi, du moins dans la chaire, le siècle où les grenouilles se travaillaient pour devenir des bœufs.

« J'avoue, dit Fénelon, qu'on a mis en règle, ou du moins en coutume, qu'un prédicateur doit s'agiter sur tout ce qu'il dit presque indifféremment ; mais il est bien aisé de montrer que souvent nos prédicateurs s'agitent trop, et que souvent aussi ils ne s'agitent pas assez...

« La vue d'une grande assemblée, et l'importance du sujet qu'on traite, doit sans doute animer beaucoup plus un homme que s'il était dans une simple conversation. Mais en public comme en particulier, il faut qu'il agisse toujours naturellement ; il faut que son corps ait du mouvement quand ses paroles en ont, et que son corps demeure tranquille quand ses paroles n'ont rien que de doux et de simple. Rien ne me semble si choquant et si absurde, que de voir un homme qui se tourmente pour me dire des choses froides ; pendant qu'il sue, il me glace le sang... La plupart de ces déclamateurs sont pour le geste comme pour la voix : leur voix a une monotonie perpétuelle, et leur geste une uniformité qui n'est ni moins ennuyeuse, ni moins éloignée de la nature, ni moins contraire au fruit qu'on pourrait attendre de l'action...

« B. — Vous voudriez donc beaucoup d'inégalité dans la voix et dans le geste ?

« A. — C'est ce qui rend l'action si puissante, et qui la faisait mettre par Démosthène au-dessus de tout. Plus l'action et la voix paraissent simples et familières dans les endroits où l'on ne fait

[1] *La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle*, 1re partie, *Newman et le mouvement d'Oxford*, par Thureau-Dangin. (Chap. II, 107-8).
[2] *Annales de philosophie chrétienne*, nº de décembre 1884.

qu'instruire, que raconter, que s'insinuer, plus préparent-elles de surprise et d'émotion pour les endroits où elles s'élèveront à un enthousiasme soudain. C'est une espèce de musique ; toute la beauté consiste dans la variété des tons qui haussent ou qui baissent selon les choses qu'ils doivent exprimer [1]. »

Voilà de ces paroles qui bien méditées et bien comprises jetteraient un grand jour sur l'action oratoire. L'action de la voix ne consiste pas à faire beaucoup de bruit, à jeter de grands cris ; « c'est une espèce de musique » et de musique qui doit être ordinairement très douce. Il ne s'agit pas de prendre des tons aigres, violents, élevés, et de tenir longtemps sa voix à ce diapason. « Toute la beauté consiste dans la variété des tons qui haussent et qui baissent selon les choses qu'ils doivent exprimer. »

La plupart des prédicateurs, même quand ils sont musiciens, on pourrait presque dire surtout quand ils sont musiciens, n'ont absolument rien de cette musique de la parole. N'y ayant pas été formés, et ne l'ayant pas remarquée dans les orateurs vraiment éloquents qu'ils ont entendus, s'ils en ont entendus, ils n'en ont pas l'idée.

Pour cette musique de la parole, la nature, l'instinct et la passion ne doivent pas être les seuls maîtres, mais ce sont de grands maitres. M. Gondal a sur ce sujet un beau passage :

« Il faut donc s'attendre à voir le parleur utiliser les qualités musicales de la voix surtout pour rendre les émotions et les sentiments dont son âme est possédée. Il devient musicien dans la mesure où il se passionne, et, à défaut d'étude, l'instinct lui fait découvrir dans son organe le moyen d'exprimer avec un relief saisissant les plus fugitives nuances de sa sensibilité intérieure, les plus imperceptibles battements de son cœur. L'orateur, lui, trouve dans la musique de sa parole une des grandes forces de l'éloquence, le feu, le *pectus*, le cœur, l'âme en un mot, car il y fait passer son âme tout entière [2]. »

M. Gondal cite ensuite une page fort intéressante de Cartier dans *L'art chrétien :*

« J'ai entendu Berryer gagner une cause rien qu'en lisant l'article incriminé. Personne peut-être n'a été plus musicien sous ce rapport que le Père Lacordaire. Les mélodies de sa voix captivaient son auditoire de Notre-Dame, et lui aidaient à faire triompher la vérité. Il possédait cet art à un tel degré, qu'il s'amusait dans l'intimité à rendre agréable à l'oreille une démonstration géométrique, et à faire trouver beau un style détestable. Nul n'était cependant plus étranger que lui à la musique chantée. Son talent ne s'éleva jamais à parfaire une gamme, et c'était un travail pour lui d'avoir à commencer et à terminer un *Oremus* [3]. »

De cette musique-là, quand ils l'entendent, la plupart des prédicateurs ne prennent que certaines notes qu'ils trouvent plus belles, qui les frappent davantage, les notes les plus éclatantes, les plus élevées, que, du reste, ils reproduisent fort mal et à contre-temps, et ils y reviennent sans cesse. Ils s'y tiennent. Leur parole n'a point de *gamme*. Ils ont, surtout dans le Midi, le grand défaut de s'écarter constamment de cette règle capitale si bien exposée par M. Gondal :

« Le premier précepte de l'art de bien dire est la suprématie accordée au medium. Les cordes hautes sont fragiles et délicates : à s'en trop servir on court risque de les user ; leurs notes sont aiguës et grêles : à en trop faire usage on s'expose à les rendre criardes et fausses. L'abus des notes basses, et même graves, n'est pas moins fâcheux. Il amène la monotonie, il produit quelque chose de terne, de sourd, de lourd. Seules les notes moyennes sont constamment agréables. On en joue sans effort, on les entend sans fatigue. Aussi reviennent-elles sans cesse dans la conversation. La voix de tête ennuie, la voix de poitrine endort, la voix de medium repose. Parlons donc en voix de medium, nous serons naturels, nous serons agréables [1]. »

On ne saurait mieux condamner, au nom de l'art, cette véhémence continue qui est si commune dans la chaire, et qui nuit grandement au bien des âmes.

IX

Il est un défaut qui s'allie souvent à celui que nous venons de signaler et qui l'aggrave d'une manière toujours regrettable, quelquefois déplorable : c'est la rapidité excessive dans le débit. Même quand il est seul, ce défaut présente de graves inconvénients. « Parler avec précipitation et ne pouvoir se retenir est un grand défaut, » dit Fénelon [2]. Ce défaut mérite une mention à part.

Le Père Gaichiez a très bien fait ressortir combien il est déplacé dans la chaire, et aussi combien il nuit au fruit qu'on pourrait y produire. « Quoique la vitesse, dit-il, plaise plus que la lenteur, cependant elle convient moins à la chaire ; rien n'y sied mieux que la gravité ; et l'avis que donnait un ancien d'enrayer, est, dans l'Eglise, plus utile qu'au barreau.

« Cette trop grande rapidité nuit encore au fruit du ministère. Le moyen de persuader ou d'instruire ceux à qui on ne donne pas le loisir d'entendre ? Les éclairs ne servent qu'à augmenter les ténèbres, et l'on ne se mire pas dans les torrents [3]. »

Mais personne, que nous sachions, n'a aussi bien fait ressortir que M. Gondal non seulement les inconvénients de ce défaut, mais encore les avantages et la nécessité de la qualité opposée.

« La science des pauses est à l'art de dire ce que

[1] *Dialogues sur l'éloquence*, Dialogue II.
[2] Livre II, *Phonation*, p. 228.
[3] Cartier, *L'art chrétien*, t. I, p. 306.

[1] Livre II, ch. VIII, p. 258.
[2] *Dialogues sur l'éloquence*, Dialogue II.
[3] Première partie, chap. IX.

la tactique est à l'art militaire. Aux mains d'un général inhabile à ranger ses hommes en bataille, à les espacer, à les lancer sans confusion, à les diriger sans tumulte, les troupes les mieux aguerries, les mieux disciplinées seront impuissantes; et il suffira d'un ordre d'attaque inintelligent et inopportun pour faire d'une armée prête pour la victoire un troupeau voué à l'abattoir. Sur les lèvres d'un parleur impuissant à saisir ou à suivre la marche disciplinée d'un discours régulier, incapable de respecter l'ordre des parties, le groupement des phrases et l'enchaînement des périodes, les plus admirables créations de l'art et de l'éloquence seront sacrifiées; et il suffira d'une distribution des pauses maladroite et brouillonne pour transformer un chef-d'œuvre digne de tous les applaudissements en un bafouillage informe voué aux sifflets.

« Il importe donc souverainement au parleur d'apprendre à se taire, puisque le succès de son ministère dépend autant, sinon plus, de la place convenable qu'il saura assigner aux silences que de l'émission correcte qu'il saura faire des mots. « Si la parole est d'argent, le silence est d'or. » Appliqué à l'éloquence, l'axiome garde toute sa vérité, car nuancer les pauses est autrement important et difficile que de prononcer correctement les phrases [1]. »

Mais avant de nuancer les pauses, il faut d'abord en faire, et beaucoup de prédicateurs vont si vite, si vite, qu'ils n'en font pour ainsi dire point. Ils vous essoufflent rien qu'à les entendre.

« Qui pourrait compter les lecteurs et les orateurs auxquels on serait incessamment tenté de crier : Mais où courez-vous donc ? De grâce, modérez-vous ! Pas si vite, pas si vite !

« On va trop vite par infirmité : congénitale ou acquise, une déformation de l'organe vocal rend ce dernier indocile aux ordres de la volonté. Le rôle du parleur dans ce cas est assez semblable à celui du conducteur d'une machine engagée sans serre-frein sur une pente irrésistible.

« On va trop vite par timidité : la vue du public donne le vertige, le cœur bat plus fort, la tête se perd ; c'est une corvée, un supplice, quand finira-t-il ? Le lecteur intimidé fait avec la voix ce qu'un homme effrayé fait avec les jambes : l'un court, l'autre se précipite, à travers les champs ou à travers les phrases, même incohérence et même désordre [2]. »

De ces lecteurs et orateurs auxquels on serait incessamment tenté de crier : « Mais où courez-vous donc ? De grâce, modérez-vous ! Pas si vite, pas si vite ! » nous soupçonnons que M. Gondal en a entendu beaucoup au réfectoire du séminaire Saint-Sulpice. Il n'est pas de réfectoire de séminaire où l'on n'en entende un certain nombre. Ce défaut est surtout très fréquent chez les jeunes gens. Malheureusement plusieurs ne s'en corrigent jamais d'une manière complète.

[1] Livre I, ch. VI, p. 172.
[2] Livre II, ch. X, p. 328.

Cette rapidité excessive dans le débit, quand elle n'est pas simplement un péché de jeunesse, se présente très souvent comme l'accompagnement de la véhémence trop continue et à contre-temps, et voilà pourquoi nous avons tenu à en dire un mot à propos de cette véhémence.

X

Ce que nous avons dit relativement à cette véhémence de parade serait plus que suffisant s'il ne s'agissait que de formuler nettement les règles qui la condamnent. Nous aurions même pu, en ce cas, nous en tenir aux passages que nous avons empruntés à M. Gondal. Mais M. Gondal ne se propose que d'enseigner : nous voudrions persuader. Ecrivant un traité scientifique, il se borne à exposer les principes : nous voudrions décider à les suivre. Pour signaler un abus, quelques lignes peuvent suffire. Si l'on veut travailler à le réformer ou du moins à l'affaiblir, il est nécessaire d'insister davantage. C'est ce que nous ferons en rappelant les observations, les avertissements, les conseils de quelques-uns de nos maîtres français, qui, à diverses époques, ont étudié de plus près les mœurs oratoires de nos prédicateurs.

On a déjà entendu Fénelon. Laissons-lui dire encore un mot qui vaut toute une dissertation.

« Il faut avouer, dit-il en parlant de la véhémence intempestive et continue de la plupart des prédicateurs, il faut avouer même que notre nation n'est guère capable de cette véhémence ; on est trop léger et on ne conçoit pas assez fortement les choses [1].»

C'est vrai. Le français est léger, inconstant, remuant, sautillant. Il ne veut ni trop longtemps rire, ni trop longtemps pleurer, ni être ému trop longtemps en aucune manière. Car son émotion passe vite. Il aime les discours, mais à condition qu'ils ne soient ni trop longs, ni toujours dans la même note.

On connaît les conseils que Cormenin donne aux orateurs parlementaires ;

« Si l'on a été plaisant avant vous, changez de manière et soyez grave ; et si l'on a été grave, soyez plaisant. Songez que l'oreille n'aime pas à être toujours occupée du même son, et que vous parlez devant une assemblée française, la plus distraite, la plus capricieuse, la plus femme de toutes les assemblées du monde.

« Ne faites pas toujours le rieur, car on dirait : Ce n'est qu'un homme d'esprit. Ne faites pas toujours le raisonneur, car on dirait : Il n'a qu'un ton.

« Si vous voulez être perpétuellement intéressant, soyez perpétuellement divers [2]. »

Ces conseils sont basés sur le caractère même de la nation, et ils ne s'adressent pas moins aux prédicateurs qu'aux orateurs parlementaires. Vous

[1] *Dialogues sur l'éloquence*, Dialogue II.
[2] *Le Livre des orateurs*, Livre I, ch. XI.

aussi, prédicateurs, songez que vous parlez devant l'auditoire le plus facile à lasser qui soit au monde, et que si vous n'êtes pas variés dans votre ton, cet auditoire, après vous avoir suivis pendant quelque temps, vous lâchera vite.

Du reste, cette disposition n'est pas propre aux Français, quoiqu'elle soit plus accentuée chez eux que chez d'autres peuples : on la retrouve, à des degrés qui varient, au fond de la nature humaine. C'est ce que le P. Gisbert montre très bien en s'appuyant sur Cicéron :

« Lorsque je parle, disait l'orateur romain, j'aime qu'on se récrie ; j'aime à entendre dire : *Cela est beau, il ne se peut rien de mieux ;* mais je n'aime pas qu'on le dise trop souvent. L'auditeur ne doit pas être toujours dans l'admiration et dans l'applaudissement : il ne faut pas même qu'il y soit longtemps, il s'ennuierait bientôt d'y être. Il est de la sagesse et de l'habileté de l'orateur de lui ménager des endroits où il n'ait pas à se récrier, ni à admirer ; des intervalles où il puisse revenir à lui, demeurer tranquile et se reposer [1]. Après une grande lumière qui vous a ébloui, on veut de l'ombre, on cherche de l'obscurité. Des plus grands plaisirs au dégoût il n'y a pas loin [2]. Les plaisirs médiocres se soutiennent plus longtemps et n'inspirent pas sitôt le dégoût. Les grandes beautés de l'éloquence sont, à cet égard, comme les grands plaisirs : si elles ne sont ménagées à propos, dispensées sobrement et avec mesure, elles dégoûtent [3]. »

Ces réflexions sont vraies du discours considéré dans son ensemble, de la composition et de l'action ; mais c'est surtout dans l'action qu'elles trouvent leur application, et c'est surtout pour donner à son action une allure variée que le prédicateur doit se régler sur ces principes.

Le P. Gisbert, avec beaucoup de justesse, fait plusieurs autres observations de ce genre qui s'appliquent à l'ensemble du discours, mais principalement à l'action. « Il n'y a rien de si choquant, dit-il, que de grands mouvements où il n'en faut pas et où l'on ne dit rien qui doive naturellement en produire. Un prédicateur qui se récrie, qui se lamente, qui s'emporte, qui tonne quand il faut parler simplement et sans figure, fait pitié. S'échauffer avec excès lorsque le sujet ne permet que de s'enflammer médiocrement, c'est une espèce de fureur hors de saison... L'esprit s'anime et se dégoûte bientôt de se voir harangué toujours sur le même ton, surtout quand c'est sur un ton haut et véhément qu'on le harangue ; et le cœur fatigué et indigné se révolte contre des mouvements violents trop longtemps soutenus [1]. »

Du reste, le P. Gisbert s'élève aussi directement et expressément contre la véhémence intempestive de l'action oratoire dans la chaire. « Rien de si contraire, dit-il, rien de si contraire à la fin de l'orateur chrétien, qu'une prononciation violente et emportée, parce qu'elle fatigue, elle accable, elle étourdit et celui qui dit et celui qui écoute. Avec cela comment persuader ? Ce n'est pas à force de bras, de mouvement et d'agitation que la vérité entre dans l'esprit de l'auditeur, surtout la vérité chrétienne, qui d'elle-même est grave et majestueuse. La majesté et la gravité, toujours si bienséantes à celui qui parle de la part de Dieu, ne s'accordent pas avec l'emportement et la violence.

« Que votre discours sorte de votre bouche non comme un torrent qui ravage, mais comme une douce pluie qui s'insinue. Ne confondez pas la force et la véhémence avec la violence et l'emportement.

« ... Plus le discours est rempli de grandes et bonnes choses, conçues d'une manière vive et animée, moins il doit y avoir de feu et de vivacité dans l'action du prédicateur, pour deux raisons. La première, parce que le grand feu de la prononciation empêche l'auditeur de goûter, autant qu'il le faut, la bonté et la beauté des choses qu'on lui met devant les yeux. La seconde, parce que, si au grand feu de la composition vous joignez le grand feu de la prononciation, de ces deux feux joints ensemble il se forme un embrasement que ni les yeux, ni l'esprit de vos auditeurs ne pourront soutenir.

« Les prédicateurs qui ont peu de bonnes choses à dire sont, pour l'ordinaire, ceux qui s'agitent davantage. Plus ils sont stériles en raisons, plus ils sont abondants en gestes. Ils s'imaginent, par le grand feu de leur action, donner du poids à ce qui n'en a pas et du prix à ce qui vaut très peu. Ils crient, ils déclament, c'est tout leur mérite [2]. »

Un contemporain du P. Gisbert, le P. Gaichiez, de l'Oratoire, composa lui aussi un livre sur la prédication intitulé : *Maximes sur le ministère de la chaire*, et qui parut d'abord sans nom d'auteur. La grande valeur de cet ouvrage le fit attribuer à Massillon. L'éloquent évêque de Clermont déclara qu'il n'en était pas l'auteur, mais qu'il l'approuvait sans réserve. On a dans ces *Maximes* l'avis des plus grands maîtres.

« La contention de la voix ne saurait durer : elle fatigue également l'auditeur et l'orateur. Une voix naturelle et distincte se fait mieux écouter, et plus longtemps.

[1] Habeat illa ipsa admiratio ac summa laus umbram aliquam, et recessum. *De orat.*, lib. III.

[2] Omnibus in rebus voluptatibus maximis fastidium finitimum est. *Ibid.*

[3] *L'Eloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique*, par le P. B. Gisbert, S. J., nouvelle édition avec préface, notes et appendices, par A. Crampon et J. Boucher, du clergé d'Amiens, ch. IV.

Cet ouvrage fut publié pour la première fois en 1715. Nous avons ce volume in-4° tel qu'il parut en 1715 à Lyon, chez Antoine Baudet, à la Croix d'Or. Mais nous préférons suivre l'édition récente.

Le P. Gisbert, né à Cahors en 1647, professa la rhétorique dans les collèges de la Compagnie de Jésus, se livra ensuite avec un grand succès à la prédication, et composa plusieurs ouvrages sur la manière de prêcher et sur l'éloquence en général : *Le bon goût de l'éloquence chrétienne*, Lyon, 1701 ; — *La rhétorique ou les règles de l'éloquence*, Paris, 1749.

[1] *Ibid.*, ch. II.

[2] *Ibid.*, ch. XVI.

« L'importance du ministère veut autre chose que du bruit. Les cris et les clameurs ne plaisent qu'à un peuple grossier mis en mouvement par le son des trompettes et des tambours.

« Le ton de déclamation étourdit; celui de la conversation s'insinue. On peut crier au village, mais dans la ville il faut parler [1]. »

Tout naturellement, si, au lieu de chercher à faire du bruit, on veut faire du bien, il ne faut crier ni au village ni à la ville. Du temps du P. Gaichiez, pour arriver à se faire une réputation de prédicateur, on ne pouvait crier qu'au village; aujourd'hui, nous avons fait des progrès : on peut crier même à la ville, même dans la capitale. Ce n'était évidemment pas au village que M. l'abbé Sicard, du clergé de Paris, avait entendu les prédicateurs qui, pendant le carême de 1887, lui suggéraient les très judicieuses observations qu'on va lire :

« Le défaut de simplicité, chez les prédicateurs, tient souvent moins à leur discours qu'à leur débit. La nécessité de se faire entendre dans une vaste enceinte les conduit quelquefois à hausser le ton. Mais combien qui manquent du naturel, qui nous fatiguent de leur déclamation, comme si l'éloquence se mesurait aux éclats de voix! Ne forçons pas notre talent. A part ces rares instants où l'émotion de l'âme, où l'entraînement des idées comporte plus de chaleur et de mise en scène, nous rêverions pour la prédication un ton de conversation élevée. Rien ne repose l'auditeur, rien ne pique sa curiosité et ne réveille son attention comme ce noble abandon d'une parole simple et variée qui adapte le débit à la nature du discours. Il s'agit, en un mot, non de déclamer mais de parler. Pourquoi ces tons chantants, larmoyants, qu'on ne supporterait pas à la tribune, auraient-ils le droit de cité dans la chaire? Si l'on voit aujourd'hui si peu d'hommes au sermon, n'est-ce pas, en dehors de l'affaiblissement de la foi, parce qu'on ne prend pas assez de soin, quand ils viennent, de les instruire, de les édifier, de les toucher, et aussi de ne pas leur donner la migraine par une assourdissante déclamation? »

En reproduisant dans son numéro du 19 avril 1887 ce passage d'un article emprunté au *Français*, l'*Univers* le faisait suivre de cette réflexion : « Néanmoins il ne faudrait pas croire qu'à Paris même la chaire chrétienne soit livrée presque tout entière aux entreprises d'une éloquence moderne. »

Cette éloquence-là n'est pas du tout moderne, elle est même très ancienne. Ce qui est moderne, et c'est apparemment ce que voulait dire l'*Univers*, c'est son introduction, dans des proportions difficiles à préciser, mais considérables, dans les villes et jusque dans la capitale.

Mais revenons au P. Gaichiez, et laissons-lui de nouveau la parole :

« La véhémence est puérile dans un sujet froid, et devant un auditoire où il ne faut que peu d'action. Les grands mouvements placés à propos sont précédés d'un peu de lenteur : elle leur donne du relief...

« On peut être véhément sans courir à perte d'haleine, et en désordre : le guide d'un grand peuple marche à pas lents. L'auditeur doit sentir que le prédicateur contraint son zèle [1]. »

Etre maître de soi, activer et ralentir le feu de son action à son gré et faire comprendre à l'auditoire qu'on ne laisse paraître qu'une partie de l'émotion qu'on éprouve, est un grand secret de l'art oratoire. On n'y arrive que par un long exercice. Il faut y tendre.

« La voix, dit l'abbé de Bretteville, ne doit pas être trop élevée ni trop éclatante ; car l'orateur doit parler et non pas crier [2]. »

« Il faut que l'orateur soit modéré; car toutes ces agitations violentes et tous ces efforts que l'on peut faire pour s'échauffer par artifice offensent les yeux de l'auditeur; et, bien loin de l'animer, le rendent froid comme glace [3]. »

En 1787, le P. Hédouin, chanoine régulier de l'abbaye de Prémontré, et professeur de rhétorique dans cette maison, publiait sous ce titre : *Principes de l'éloquence sacrée*, sans y attacher son nom, un ouvrage destiné à former les jeunes gens de son Ordre à la prédication. Il n'oublie pas de les mettre en garde contre la véhémence factice qui, à cette époque comme au XVII[e] siècle, était fort commune parmi les prédicateurs.

« Certains prédicateurs ont toujours l'air de l'indignation; ils crient, ils s'échauffent, ils se tourmentent. C'est un mouvement de zèle qui est très déplacé. Ce que l'action a de trop est au préjudice de l'effet qu'elle doit produire. L'esprit de Dieu est plus calme. L'orateur emporté rompt ce majestueux silence qui doit régner au pied des autels et qui sied si bien à l'action solennelle. Saint Augustin dit que, pour l'intérêt même de l'éloquence, l'action extérieure doit être simple [4]. »

Malgré ces avertissements et une foule d'autres de ce genre qui n'ont cessé d'être adressés aux prédicateurs séculiers et réguliers, ce défaut est loin d'avoir disparu. Ne s'est-il pas accru? Cormenin parle de ces prédicateurs qui « ont une intempérance furieuse de gestes et de langage ; ils ébranlent les vitraux du portique ; on croirait entendre les anges du jugement dernier qui soufflent des quatre vents pour ressusciter les morts ; l'écume leur sort par la bouche, le sang va jaillir de leurs narines ; ils font une tempête effroyable dans la chaire de paix [5]. »

Assurément le portrait est chargé. Mais il est impossible de contester la réalité de l'abus ainsi signalé sous les traits de l'hyperbole. Aussi les auteurs qui, de nos jours, se sont occupés de

[1] Première partie, ch. x. — Cet ouvrage a été bien des fois réimprimé. Nous suivons l'édition de Besançon de 1822.

[1] Chap. XI.
[2] *L'éloquence de la chaire et du barreau*, l. V, ch. IV.
[3] *Ibid.*, ch. X.
[4] Quatrième partie, ch. III.
[5] *Le Livre des orateurs*, liv. II, ch. III.

l'éloquence de la chaire ont-ils pris soin d'opposer à cet abus persistant les principes qui doivent, si on sait les appliquer, amener une action simple, naturelle, calme, variée, grave et sobre.

« Plus on crie haut, dit l'abbé Mullois, plus on croit produire d'effet, plus on croit être grand orateur. C'est souvent le contraire. La véritable passion, la passion poussée à l'extrême, parle bas, parle peu, et encore ce ne sont que quelques mots entrecoupés. L'éloquence la plus entraînante est celle qui dit beaucoup en peu de paroles et sans bruit...

« Quant à l'agitation du corps, elle doit être modérée; trop de mouvement fatigue l'orateur et l'auditoire, et détourne l'attention. On peut être très éloquent sans gesticuler beaucoup : il est tel orateur qui parle le plus souvent la main dans son habit, et n'en possède pas moins une très grande puissance... Ici encore revient la même réflexion : la grande passion ne s'agite guère ; elle reste immobile, atterrée, et elle ne se révèle que par quelques mouvements brusques. On se trompe souvent; on croit qu'un discours chaleureux est celui où il y a beaucoup de cris et beaucoup de mouvements [1]. »

De son côté l'abbé Martin dans ses *Portraits littéraires* déjà cités fait les très justes observations suivantes :

« On aime, dans les discours sacrés, moins la véhémence que l'onction et un accent de piété profonde et tendre ; on aime, dans la voix du prédicateur, moins les grands efforts du gosier que les fortes vibrations du cœur et les inexprimables tons d'émotion dans lesquels il semble que l'âme tout entière du prédicateur a passé. On veut des gestes simples et peu nombreux [2]. »

« L'absence d'âme et de chaleur, dans un discours sacré, nous semble donc un notable défaut à cette époque...

« L'âme et la chaleur, dans un discours, ne consistent point en une fausse solennité de ton complètement en désaccord avec la petitesse des choses qu'on exprime, ou en des transports factices et superficiels qui glacent au lieu d'enflammer, ni en des emportements qui font horreur. Les nobles transports ne se manifestent pas par de grands gestes, par des bras en moulin à vent, selon l'expression de l'allemand Uhland. La chaleur véritable est tout intérieure : c'est un feu intime, une richesse de sensibilité profonde et tendre que le langage ne peut définir, mais qu'on sent très bien, et dont l'accent vous pénètre instantanément sitôt qu'elle s'échappe d'un discours [3]. »

Ce devrait être un des buts des prédicateurs de donner à l'action, aux inflexions de voix, aux gestes, dans l'expression de leurs idées et de leurs sentiments, le moins de part possible, et de rendre cette expression aussi *immatérielle* que possible.

[1] *Cours d'éloquence sacrée populaire*, chap. x.
[2] Deuxième partie, chap. I.
[3] Chap. II.

Le plus souvent, pour produire tout l'effet qu'un sermon est appelé à produire, les prédicateurs pourraient se contenter de mettre en jeu les ressources que fournit une articulation vraiment artistique et oratoire. Malheureusement c'est précisément cette articulation qui, d'ordinaire, leur manque le plus. De toutes les lacunes qu'on peut signaler dans l'action oratoire des prédicateurs, celle-ci est la plus regrettable. L'articulation en effet, l'articulation perfectionnée par les règles de l'art ou par un instinct puissant qui y supplée, est à l'action oratoire ce que le fondement est à l'édifice. Elle est même bien davantage. Car le fondement ne fait que supporter l'édifice sans lui donner aucune beauté, tandis que l'articulation donne à l'action une réelle et souvent une grande beauté, et surtout une grande clarté et une grande force. Tous les vrais orateurs brillent par l'articulation. L'articulation peut tenir lieu de toutes les autres qualités de l'action. Elle est un des moyens les plus puissants que le prédicateur ait à sa disposition pour faire le bien.

L'abbé Mullois en donne un exemple.

« Oh ! les mots, s'ils étaient bien prononcés, quelle force ils ont parfois ! Il y a des mots qui sont des balles, des boulets... Il y a des bouts de phrases qui peuvent être foudroyants... Il y en a qui renversent des âmes et que l'on n'oubliera jamais.

« Le Père Milléroit a cette prononciation puissante, cette articulation d'acier qui burine les paroles, il a vraiment des accentuations irrésistibles. Aussi un brave homme disait un jour à un de ses amis, qui témoignait le désir d'aller entendre le révérend Père : Ecoute, mon cher, il faut d'abord que je te dise une chose; je veux te prévenir : as-tu envie de te convertir ? Si tu n'en as pas envie, n'y viens pas, car quand on l'entend, il faut qu'on fasse ce qu'il dit, *il vous fait entrer les paroles dans le corps malgré vous* [1]. »

Dieu nous donne des prédicateurs qui fassent entrer les paroles dans le corps, et du corps dans l'esprit et dans le cœur !

Un prédicateur et, en général, un orateur qui se livre à une action tant soit peu véhémente sans être en état de tirer de l'articulation toutes les ressources qu'elle fournit, ressemble à un de ces hommes verbeux et quelquefois naturellement éloquents qui font des discours sans connaître la syntaxe. Il y a quelquefois dans ces discours des qualités réelles et même très saillantes. On peut avoir, sans articulation, une action vraiment remarquable sous certains rapports, comme on peut être éloquent sans grammaire. Il y a seulement cette différence, que l'articulation joue un bien plus grand rôle dans l'action que la syntaxe dans la composition du discours. La syntaxe ne fait que préserver le discours de certains défauts : l'articulation lui donne de l'agrément et de la vie.

[1] *Manière de prêcher en ce temps-ci*, t. I, ch. IV.

XI

Et maintenant quel est le moyen pratique pour introduire parmi les prédicateurs une articulation oratoire, les préserver du ton monotone, de l'emphase et de la véhémence factice, et leur apprendre à *parler ?*

La lecture ou plutôt l'étude d'un livre comme celui de M. Gondal peut contribuer à ce résultat ; elle est grandement à conseiller. Mais ce moyen ne suffit pas. Il ne suffit pas qu'un prédicateur lise dans un livre qu'il ne faut pas chanter en parlant. Lui-même chante et il ne s'en aperçoit pas. Et même si vous l'avertissez qu'il chante et qu'il vous croie, comment fera-t-il pour se corriger de ce défaut, et surtout pour s'en corriger sans tomber dans un autre qui sera peut-être plus grave ?

Ainsi, un prédicateur se laisse aller à une véhémence factice et trop continue ; qu'il vienne à le remarquer et qu'il travaille à s'en corriger, seul, sans aucun guide : il tombera peut-être dans le défaut opposé, celui d'un débit trop lent, froid et ennuyeux.

Le débit de tel prédicateur est monotone, et, chose rare, il le reconnaît : comment le rendra-t-il varié ?

Ainsi des autres défauts.

L'exercice est nécessaire. Nous disons *l'exercice* : les préceptes donnés de vive voix ne suffisent pas plus que ceux donnés dans un livre. Ce qu'il faut, ce sont des exercices dirigés par un maître capable.

Ces exercices existent depuis longtemps dans certains ordres religieux. Nous avons parlé plus haut du traité de prédication du Père Hédouin. Dans un avertissement placé en tête du volume, il dit que ce traité est destiné à être suivi par leurs jeunes religieux pendant l'année appelée de *Rhétorique*. Dans le cours de cette année, chacun de ces jeunes gens, nous apprend le Père Hédouin, est formé avec soin à l'action par des exercices dirigés vers ce but. « Il apprend et déclame en public des parties de sermons et de prônes,... s'accoutume à une prononciation exacte, et ne quitte point cette étude qu'on ne soit sûr qu'il y ait fait des progrès suffisants [1]. »

Viennent ensuite les cours de philosophie et de théologie. Pendant le temps consacré à ces études, les exercices de débit sont continués. « Il a paru que, même pendant les cours de philosophie et de théologie, une partie de ces exercices devait être continuée. Tous sont assujétis à l'exercice de déclamation qui consiste, comme on l'a dit, à réciter en public un morceau quelconque, choisi et indiqué par le maître et qu'on sait de mémoire [2]. »

Après avoir parlé des exercices de ce genre par lesquels les Pères Jésuites font, pendant de longues années, passer leurs sujets en insistant surtout sur la prononciation et l'articulation, l'abbé Mullois ajoute :

« Je me demande pourquoi le clergé séculier ne jouirait pas aussi du bénéfice de ces élémentaires, mais indispensables préparations à la parole.

« Je sais bien que ce n'est pas facile au grand séminaire, il y a trop de choses à apprendre, et on y apprend tant que je me demande comment cela peut se faire... Mais les séminaristes de bonne volonté ne pourraient-ils pas choisir les temps libres pour ces sortes de réunion ?... Il y a des leçons de chant : pourquoi n'y aurait-il pas des leçons de parole, tout cela avec l'assentiment des supérieurs, dont il faut toujours respecter la vieille expérience ? [1] »

« Saint Charles, dit encore l'abbé Mullois dans un autre ouvrage sur la prédication, saint Charles veut que dans son séminaire les jeunes lévites soient exercés plusieurs fois chaque semaine à parler en public, et l'Eglise a toujours suivi cet usage [2]. »

Il s'agit d'*exercices*, qu'on le remarque bien, et non d'un cours de prédication. Des cours de prédication il y en a dans tous les séminaires. Mais des *exercices*, combien compte-t-on de séminaires où il y en ait ? Et s'ils existent, combien y a-t-il de séminaires où ces exercices soient organisés et surtout dirigés de manière à produire des résultats sérieux ?

On pourra trouver un modèle d'organisation dans les *Programmes d'exercices facultatifs de déclamation et de lecture rédigés pour les élèves du séminaire Saint-Sulpice*, pour la *Conférence Saint Jean Chrysostome* et pour la *Conférence Saint Irénée*, que M. Gondal a placés sous forme d'appendice à la fin de son volume.

Mais, d'ordinaire, ces *exercices* valent ce que vaut le *directeur*.

Il n'est pas nécessaire que le Directeur soit un grand prédicateur, ni qu'il ait lui-même de l'éloquence. Il n'est même pas nécessaire, quoique ce soit fort désirable, qu'il ait l'habitude de la prédication. Mais ce qui est requis, c'est qu'il connaisse les règles, qu'il saisisse très bien les défauts et aussi les qualités, qu'il soit exempt de toute routine, de toute étroitesse, qu'il se distingue, au contraire, par un esprit large, capable de comprendre et d'apprécier tous les genres de talent et tous les genres de beauté. Il faut que, grâce à ces qualités et à plusieurs autres, il jouisse d'une autorité assez grande pour faire accepter ses jugements, même quand ils contrarient fortement l'amour-propre. Rien n'est plus difficile.

Chacun admire en soi ce qu'il trouve ridicule ou détestable dans les autres.

Chaque prédicateur trouve son ton de voix le plus naturel du monde, et ses intonations très justes, et son geste superbe.

[1] *Op. cit.*, avertissement, p. XI.
[2] *Ibid.*, p. XII.

[1] *Manière de prêcher en ce temps-ci*, chap. IV.
[1] *Cours d'éloquence sacrée populaire*, ch. X.

Tel prédicateur est tout à fait d'avis que le *ton de la chaire* est à éviter, qui a lui-même, sans le savoir, le ton de la chaire à un très haut degré.

Celui-là ne trouve rien de plus ridicule et de plus fatiguant que la véhémence factice... dans les autres.

Comment dissiper ces illusions obstinées qui ont leurs racines dans un amour-propre d'autant plus difficile à atteindre et à guérir qu'on ne se l'avoue pas?

Quand les *exercices* sont organisés comme dans les Conférences dont M. Gondal donne le programme, et comme ils le sont dans la Compagnie de Jésus, le Directeur trouve un puissant auxiliaire dans l'avis exprimé par les assistants. Car tous sont invités à le donner.

Il y a en effet quelqu'un qui a plus raison que le Directeur, et même plus raison que nous, qui cependant avons toujours raison aux yeux de notre amour-propre : ce quelqu'un c'est *M. tout le monde*. Or dans une conférence un peu nombreuse, ce quelqu'un-là est suffisamment représenté par l'assistance. Quand tous les assistants vous passant tour à tour sur le corps déclarent avec une unanimité remarquable que vous avez un ton faux, que vous chantez, que vous vous animez à contre-temps, le moyen de résister à ce plébiscite ? Quand le Directeur résumant toutes ces critiques y ajoute le poids de sa propre autorité, si ce résumé est fait comme il doit l'être, si cette autorité est réelle et sérieuse, si le verdict est exprimé avec netteté et vigueur, c'est souvent le coup de grâce.

Pas toujours cependant. Car il y a parfois, au point de vue de l'action, même chez des hommes passablement doués sous d'autres rapports, de véritables incapacités, et même, chose étrange, une incapacité de comprendre les règles et d'en voir la justesse.

On ne saurait croire les résultats vraiment extraordinaires que peuvent amener ces exercices, si l'on y met de la persévérance, et les obstacles, en apparence invincibles, que, grâce à eux, on parvient à surmonter. Parmi ces obstacles il en est cependant qui sont insurmontables. Certaines natures sont réfractaires à toute formation à l'action oratoire. On croit d'abord que ce sont simplement des chars embourbés dans une ornière : on pousse, on tire ; rien n'y fait. A la fin on s'aperçoit qu'il manque à ces chars un essieu, une roue, quelque chose d'essentiel. Il n'y a qu'à les laisser là.

Ce cas est rare. D'ordinaire quand on échoue, c'est devant la paresse ou devant l'amour-propre, surtout devant l'amour-propre.

« Travaillez beaucoup, écrivait le Père Lacordaire à un jeune homme, et le talent qui vous a été confié s'accroîtra avec la peine que vous prendrez. Aucune facilité ne dispense du travail ; il est la clef de l'éloquence et du savoir aussi bien que de la vertu [1]. »

[1] *Lettres à un jeune homme,* lettre XLVIII.

Que le travail soit « la clef de l'éloquence, » le Père Lacordaire en est lui-même une preuve. Les orateurs deviennent orateurs par le travail, *fiunt oratores*. C'est par le travail qu'ils arrivent à une belle action. Les paresseux, et il y en a parmi les prédicateurs, espèrent arriver à une belle action, grâce à leur facilité, ou bien ils se résignent à s'en passer. Ils se persuadent une de ces deux choses : ou bien que leur action est bonne, ou bien qu'ils ne sauraient se corriger de leurs défauts et acquérir les qualités qui leur manquent, et cela malgré tous les avis qui peuvent leur être donnés, même quand ces avis leur sont donnés avec beaucoup d'autorité, même quand ils leur viennent de divers côtés. *Sapientior sibi piger videtur septem viris loquentibus sententias* [1].

Mais le grand obstacle, l'obstacle le plus fréquent et le plus difficile à surmonter, c'est l'amour-propre, surtout quand il est, comme cela arrive souvent, doublé de sottise. L'amour-propre même le plus obstiné à poursuivre le succès humain, quand il est accompagné d'intelligence, se décide quelquefois à se rendre. Les observations qui lui sont adressées finissent par lui faire comprendre qu'en renonçant à un succès facile et vulgaire, il peut s'en procurer un autre plus sérieux, plus digne d'un ministre de la parole évangélique, et d'ailleurs plus distingué. Mais l'amour-propre a souvent pour compagne la sottise et aussi la paresse. Alors il n'y a rien à faire. Ce jeune prédicateur, ce séminariste a de la voix, de solides poumons, de l'assurance : il n'a pas besoin de tant de conseils ! Il déclamera, il chantera, il criera. Plus il chantera, plus il criera, c'est-à-dire plus il prêchera mal, plus on dira autour de lui qu'il prêche bien. Ses défauts sont précisément pour lui un moyen d'être admiré et applaudi : il se jette sur ces applaudissements comme sur une proie facile et assurée.

Nous avouons bien que tous les exercices de débit et toutes les conférences possibles ont peu de chances de triompher de pareils obstacles. Mais ce n'est pas plus une raison pour ne pas les établir, que ce n'est une raison de ne point faire de sermons parce que les sermons ne convertissent pas tout le monde.

Ces exercices et ces conférences, entièrement distincts du cours de prédication, peuvent être confiés à la direction d'un autre maître, et même d'un prêtre étranger au séminaire. Ils peuvent être facultatifs et placés pendant les récréations ou les promenades. Mais il faut, pour être utiles, qu'ils soient bien organisés. Encore une fois, on trouvera des modèles d'organisation dans l'appendice de *Parlons ainsi*.

[1] Proverb., XXVI, 16.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Notre pays est pauvre, les familles nombreuses, le travail peu rémunérateur.

Les hommes vont au loin chercher un salaire plus élevé. Ils se louent pour deux ou trois mois. Ici, ils remplissent leurs devoirs religieux, se confessent même avant de partir. Au retour, ils s'approchent encore du saint Tribunal.

Mais pendant leur absence ils ont violé la loi de l'abstinence, travaillé tous les dimanches, ne sont pas allés à la messe... Ils se proposent encore de retourner dans le même endroit l'an prochain, et ne sanctifieront pas plus le dimanche : ce n'est pas l'usage du pays. Ailleurs, disent-ils, ils gagneraient moins.

Le père de famille, s'il n'émigre pas, peut difficilement nourrir ses enfants. Le jeune homme veut faire une petite bourse pour le jour où il sera appelé sous les drapeaux... Y a-t-il là une raison suffisante pour s'exposer au danger de perdre la foi ?

Peut-on les assimiler aux marins qui, en s'embarquant pour la grande pêche, se mettent dans l'impossibilité d'aller à l'église ?

R. — Le danger de perdre la foi semble bien ne pas exister, puisque vos paroissiens reçoivent les sacrements avant leur départ et après leur retour. Il n'y a donc à tenir compte ici que du troisième commandement de Dieu et des deux commandements de l'Eglise qu'ils n'accomplissent pas.

Violent-ils ces commandements ? — Oui, s'ils peuvent les observer. Non, si l'observation leur en est impossible, parce que l'impossibilité les décharge de l'obligation.

Or, pour l'abstinence, si on leur sert du gras sans qu'ils puissent facilement obtenir du maigre, ils ne peuvent que manger gras, et ils le font sans péché.

Pour le travail du dimanche et l'omission de la messe, il faut répondre d'une manière analogue. S'il dépendait d'eux de ne pas travailler et d'entendre la messe, ils devraient accomplir les préceptes de Dieu et de l'Eglise ; mais si les maîtres dont ils dépendent leur imposent le travail, qui, en certains cas, est nécessaire, ils ne violent pas le précepte, puisqu'alors il ne les oblige pas.

Il reste à savoir si, pour gagner l'entretien de leur famille, ils peuvent prendre un service qui les empêchera d'observer les lois de l'abstinence et de la sanctification du dimanche. La réponse ne peut être qu'affirmative, parce que le devoir naturel d'entretenir sa famille l'emporte sur les préceptes positifs.

Peuvent-ils, en vue d'un salaire plus élevé, préférer les pays où ils omettront l'accomplissement de la loi à ceux où ils pourraient l'observer ? Si la différence est notable, cette raison suffit pour les excuser ; d'ailleurs où trouveraient-ils maintenant des pays où on les laisserait libres le dimanche et où on leur ferait pratiquer l'abstinence ? Hélas !

Ces travailleurs sont presque dans le même cas que les marins qui vont à la grande pêche.

Dans ce qui précède, nous avons supposé qu'il y avait nécessité pour les paroissiens d'aller au dehors gagner la vie de la famille et impossibilité pour eux d'observer alors la loi de la sanctification du dimanche et celle de l'abstinence.

Mais il peut arriver que cette nécessité et cette impossibilité n'existent pas et *qu'il dépende d'eux*, soit de rester au pays, soit, allant travailler au dehors, d'observer ces deux lois.

Dans ce cas notre solution sera toute différente.

On doit d'abord établir une distinction entre ceux qui travaillent *séparément* et ceux qui travaillent en *brigade*. Les premiers sont plus libres, et s'ils violent les préceptes divins et ecclésiastiques, ils le font tout à fait volontairement et n'ont aucune excuse, à moins qu'ils ne soient dans les cas exceptionnels où la loi cesse d'obliger. Nous leur appliquerions les principes posés par les auteurs pour l'absolution des récidifs, et que vous connaissez.

Quant à ceux qui travaillent en *brigade*, une nouvelle distinction nous paraît nécessaire. Nous ne mettrions pas sur la même ligne ceux qui sont à la tête de la brigade et ceux qui sont sous leurs ordres. Les premiers sont responsables non seulement de leurs propres transgressions, mais encore des fautes qu'ils contraignent leurs subordonnés à commettre. Nous agirions donc avec plus de sévérité à leur égard ; et s'ils n'apportaient pas quelque signe extraordinaire de contrition, nous leur refuserions l'absolution aussi longtemps qu'ils ne nous auraient pas donné des preuves d'une meilleure disposition.

Pour les derniers, ou ils *peuvent* travailler séparément ou *non*. Dans le premier cas, nous exigerions, pour leur donner l'absolution, la promesse qu'ils ne s'embrigaderont plus et qu'ils observeront fidèlement les lois de Dieu et de l'Eglise, quant à la sanctification des dimanches et à l'abstinence.

Dans le second cas, qui se présentera, par exemple, quand il s'agit d'enfants que les parents emmènent avec eux, ou d'ouvriers qui ne peuvent trouver d'ouvrage qu'en s'associant à une brigade, si les transgressions ne sont pas tout à fait volontaires, mais sont seulement subies par les pénitents, le confesseur sera indulgent ; il ne leur refusera pas l'absolution ; il les engagera cependant à faire tout leur possible pour obtenir qu'on leur laisse la liberté de pratiquer leurs devoirs religieux et l'abstinence.

Après leur retour, on agira avec eux comme avec les autres pécheurs qui se trouvent dans des circonstances identiques. S'ils sont repentants, ou s'ils promettent de ne plus quitter leur pays, ou de mieux observer les préceptes de Dieu et de l'Eglise à l'avenir, et si le confesseur n'a pas un juste motif de douter de la sincérité de leur promesse, il leur donnera l'absolution. Si la violation plusieurs fois répétée de leur promesse inspirait au confesseur des doutes fondés sur la sincérité

de la promesse actuelle, il se trouverait alors en présence d'un récidif et lui en appliquerait les principes théologiques.

Nous nous sommes inspirés pour cette réponse et des principes théologiques, et d'une réponse de la *Nouvelle Revue théologique* à une consultation pour des ouvriers belges qui se trouvaient dans le même cas [1].

Q. — Pierre, ayant une machine à battre le trèfle, déclare en confession qu'il retient à chaque client un peu de graine de cette plante *ex industria*. S'il fait cette retenue, dit-il, c'est pour se payer, comme il convient, le travail, étant obligé de baisser les prix outre mesure, à cause de la concurrence. Le confesseur l'absout en lui recommandant de ne retenir que ce qu'il croira juste pour se payer son travail. Le confesseur a-t-il bien agi ? Si non, à quoi est-il tenu ? S'il n'a pas ordonné la restitution, c'est qu'il a vu que son pénitent était dans la bonne foi : pas de faute théologique ; qu'il était impossible de restituer à chaque client ce qui a été pris ; et qu'en définitive Pierre pouvait bien en conscience se payer le juste prix de son travail.

R. — En raison de la bonne foi que vous dites avoir existé de part et d'autre, Pierre et son confesseur ne sont tenus à aucune restitution, à moins cependant que Pierre, *factus ditior*, ou *ratione rei detentæ* s'il l'a encore entre les mains, n'ait l'obligation de la rendre, conformément aux principes de la théologie morale relatifs au possesseur *bonæ* et *dubiæ fidei*.

Toutefois, voilà qui n'est pas à recommencer. Pierre prélève injustement sur ses clients, et en dehors du contrat passé librement avec eux, une dîme à laquelle il n'a pas droit ; il pratique la compensation occulte sans dette correspondante ; ce n'est pas admissible. Son confesseur devra l'en prévenir, et ne point s'exposer lui-même à répéter désormais la solution fausse qu'il a donnée à son cas de conscience.

Q. — Caius fait partie d'une société de bienfaisance mutuelle. Moyennant une cotisation mensuelle, ses héritiers pourront toucher mille piastres à sa mort.

Parmi les règlements de la société, une clause se lit comme suit : « Toute cotisation doit être payée au secrétaire-financier le ou avant le troisième jour du mois, sinon la police d'assurance devient nulle, — ou encore : sinon le membre ainsi en défaut est suspendu. »

Or, voici que Caius meurt le six du mois, sans avoir, par oubli, négligence, ou impossibilité, rempli cette clause. Le secrétaire, en apprenant cette mort, paie de ses deniers les cotisations de Pierre et inscrit son nom comme ayant payé le premier du mois.

Le président, après avoir constaté que Pierre est en règle avec la société, donne mille piastres à ses héritiers.

1° Le secrétaire pouvait-il agir ainsi ?

2° Est-il tenu à restitution ?

R. — Ad I : *Oui*. — Ad II : *Non*.

La clause de suspension doit être *in casu* assimilée aux clauses purement pénales, qui obligent à la peine *in foro externo* quand l'autorité compétente a constaté le délit, mais ne chargent pas la conscience à la manière des préceptes ou des conditions formellement stipulées en justice dans les contrats.

On a pris cette précaution sévère pour rendre les membres de la société attentifs à payer leur cotisation au jour dit, et c'est tout. S'ils y manquent, la société est en droit d'appliquer la sanction connue et acceptée de ses clients ; mais, s'ils n'y manquent pas, elle n'a rien à dire, quel que soit le procédé employé par les intéressés ou leurs ayants cause pour donner satisfaction au règlement.

Le secrétaire a donc fait un acte de charité très licite en régularisant, même après coup, la situation de Caius, et cela sans causer aucun dommage d'injustice à la société, qui ne perd rien de ce à quoi elle a droit, et dès lors n'a rien à réclamer. La seule faute commise dans l'espèce, si faute il y a, consisterait seulement en ce que le secrétaire a manqué de vigilance, de fidélité à sa fonction, en laissant écouler trois jours sans prévenir Caius ou instrumenter contre lui ; et encore faudrait-il pour cela que les statuts l'y obligeassent, ce qui n'est point dit dans le cas proposé.

Les héritiers peuvent *tuta conscientia* garder les mille piastres, et le trésorier, *tuta conscientia* aussi, recommencer à rendre à son prochain le même service à la prochaine occasion.

Q. — Un prêtre se trouve dans un lieu de pèlerinage. Un pèlerin lui demande de l'entendre en confession. Le prêtre demande la permission de confesser au supérieur des missionnaires qui ont la garde de ce lieu de pèlerinage. Le supérieur lui accorde volontiers la permission, lui demandant seulement s'il est du diocèse du lieu du pèlerinage. Deux mois après, un an si vous voulez, il revient, et des pèlerins lui ayant demandé de les confesser, il va trouver le supérieur, mais celui-ci n'est pas chez lui. Il demande la permission au premier missionnaire qu'il rencontre, mais voilà : le prêtre est renvoyé avec un peu d'aigreur par le dit missionnaire. N'osant plus demander la permission aux missionnaires présents, et le supérieur faisant défaut, il confesse. Ce prêtre a-t-il bien agi ? Il était dans la bonne foi en confessant, il a cru pouvoir présumer dans ces circonstances la permission du supérieur.

R. — *Negative*. Ce prêtre a mal agi. Le pouvoir de confesser ne se présume pas par voie interprétative. Les facultés données précédemment n'existaient plus ; aucun des missionnaires n'était en état de les renouveler ; l'absolution n'a pu être valide qu'en vertu du « supplément » de l'Eglise, d'après l'opinion assez probable qui n'exige pas nécessairement « titre coloré » en pareil cas.

Q. — Que pense l'*Ami du Clergé* des conférences que le curé pourrait faire aux hommes de sa paroisse ailleurs qu'à l'église, sur des sujets d'histoire, géographie, sciences naturelles, etc. ?

R. — L'indifférence religieuse est aujourd'hui si grande que les hommes ne venant plus que rarement à l'église, ignorent entièrement la religion. Le curé est isolé, il n'a plus aucune action ;

[1] *Nouvelle Revue Théol.*, x, p. 340.

reconquérir cette action serait précisément le but de ces conférences.

La Ligue de l'enseignement, depuis plusieurs années, multiplie les conférences de cette sorte, dans un but tout à fait hostile à la religion. Dans les villages, l'instituteur est sollicité de mener la campagne dans des cours d'adultes. Dès lors n'est-il pas nécessaire de se servir des mêmes moyens pour combattre cette mauvaise influence ?

Bien des catholiques l'ont compris, en particulier les jeunes gens qui composent le groupe du *Sillon*. Mais ce qui importe. c'est que le curé lui-même fasse ces conférences dans sa paroisse. Par ces réunions, il se fera mieux connaître, puisqu'on le verra de plus près ; il se fera estimer, aimer davantage, puisqu'il instruira avec intérêt ; et profitant de cette influence, il pourra à l'occasion, d'un mot, dissiper bien des préjugés et réfuter bien des erreurs contre la religion.

Après un certain temps, quand il jugera à propos, il invitera son auditoire pour une conférence spécialement religieuse, à l'église ; personne sans doute, au moins par convenance, ne manquera de se rendre à l'invitation.

Le local pour ces conférences sera, selon les circonstances, un peu comme l'on pourra : la salle commune de la mairie, un grenier convenablement disposé, ou même (à moins de prohibition spéciale) la grande salle du café du village, pourquoi pas ? Les hommes ne viennent plus à l'église entendre le curé, eh bien ! que le curé aille parler aux hommes là où ils se réunissent selon leurs habitudes : cela s'appelle « aller au peuple. »

Ces idées assurément ne sont pas neuves ; mais ne faut-il pas les répéter pour les faire mettre en pratique ?

Beaucoup de curés désolés de voir leur église abandonnée par les hommes cherchent avec anxiété comment ils pourraient les y ramener. Nos ennemis ont pris ce genre d'enseignement pour étendre leur influence. Convient-il de les laisser seuls sur le champ de bataille ? Convient-il aussi de ne pas s'efforcer par tous les moyens possibles de rechristianiser la France ?

Q. — 1° Un militaire rentre chez lui un vendredi soir. Au repas qu'il a fait à la caserne, il n'était pas soumis à la loi de l'abstinence. Peut-il faire gras le soir dans sa famille ?

2° Un jour de jeûne, où la viande est permise à un repas, il a fait gras à la caserne. Arrivé chez lui le soir, est-il tenu au jeûne ? Par conséquent, doit-il se contenter d'une légère collation ?

R. — Ad I. La question peut être envisagée à un double point de vue. 1° Le soldat, qui est dispensé de l'abstinence à la caserne, l'est-il quand il rentre chez lui un jour d'abstinence ? — Berardi ne le pense pas : « Miles tamen, qui, accepta licentia, domi suæ degeret, certe non excusaretur[1]. » Nous n'avons pas de documents assez précis sur la dispense accordée aux soldats pour dire si cette interprétation de Berardi est trop sévère.

2° Le soldat qui a fait gras le matin à la caserne et qui arrive dans sa famille où il peut faire maigre, supposé qu'il n'ait aucune dispense, est-il tenu de faire maigre ? — Nous répondons par l'affirmative. En effet, la prohibition relative à l'usage des viandes ne s'impose pas *per modum unius*, de sorte qu'elle soit totalement enlevée par l'usage, *licite* ou non, des aliments gras à un repas. Elle s'impose pour la journée entière, de sorte que tout usage de viande non nécessaire devient une faute.

Ad II. Votre seconde question aussi peut être envisagée à un double point de vue : 1° Le soldat en question est-il tenu au jeûne à la caserne sous peine de péché ? — 2° Supposé qu'il y soit tenu, la loi du jeûne l'oblige-t-elle dans sa famille où il peut se procurer des aliments maigres pour la collation ?

A la première question, nous répondons : L'état militaire par lui-même ne dispense pas toujours du jeûne. La plupart des soldats sont dispensés en fait, parce qu'ils n'ont pas la liberté de faire collation avec des aliments maigres ; mais c'est là une raison accidentelle qui ne découle pas de l'essence même de l'état militaire. Il faut donc que chaque soldat se forme à lui-même une règle pratique pour les cas où il peut observer la loi.

Pour la seconde question, elle peut présenter deux solutions différentes suivant les circonstances dans lesquelles se trouve le soldat.

Nous le supposons obligé au jeûne. Or, il peut se faire qu'il n'ait fait qu'un repas dans la journée, comme aussi on peut supposer qu'il en a fait déjà plusieurs. Dans la première hypothèse, tous les théologiens admettent qu'il est tenu à se contenter d'une collation stricte, parce que l'obstacle qui s'opposait au jeûne a disparu.

Dans la seconde, il en est qui l'obligeraient à faire maigre le soir. C'est l'opinion de saint Alphonse, reproduite par le P. Marc [1]. Cependant ces auteurs ne condamnent pas l'opinion opposée : « Utrum qui, inculpabiliter, bis se refecit in die, teneatur abstinere a tertia refectione ? — Resp. *Affirmative*, nisi id ipsi in grave incommodum cedat... Ratio est, quia frangens jejunium inadvertenter aut sine culpa, v. g. quia putabat sibi longum iter esse aggrediendum, illud fregit tantum materialiter, et non formaliter ; unde, ubi primum ad jejunii legem advertit, tenetur illam servare, ne eam formaliter lædat. Huic sententiæ, pro praxi, adhæret S. Alphonsus, *tametsi oppositam non reprobat...* » Faisons comme lui.

Ajoutons toutefois que, d'après Berardi, une coutume légitime excuse les soldats du jeûne : « *Milites.* — Laboriosis enim exercitiis quotidie subjiciuntur, atque insuper *consuetudine excusantur* [2]. »

---

[1] Berardi, *Praxis confessariorum*, n. 525, 10.

[1] C. Marc, *Institutiones theol.*, n. 1230.
[2] Berardi, *Praxis*, n. 536, VI.

Q. — 1° Le *Traité des paroisses et des curés*, de M. Duballet, est-il utile, nécessaire à un prêtre?

2° Quelle est votre opinion sur son ouvrage et ce volume en particulier?

3° Peut-on regarder comme doctrine sûre toutes les opinions qu'il émet sur la situation du clergé français?

4° Que penser des revendications qu'il regarde comme légitimes?

5° Est-il vrai, comme on l'a dit, que ce volume soit appelé à faire du bien au clergé, à l'épiscopat, à l'Eglise?

R. — Aucun livre n'est absolument nécessaire, à l'exception de la Bible. Toutefois, il en est de très utiles au clergé, et parmi ceux-là, le *Traité des paroisses* en question. Ce n'est pas le premier, il est vrai, qui paraît sur cette matière; mais c'est le dernier, et il a largement profité de ses devanciers. En outre, il a une partie tout à fait neuve, celle qui regarde le côté historique de l'établissement de l'amovibilité en France. Ce n'est pas la moins intéressante, parce qu'elle permet de juger la question sous son véritable aspect, ce qui n'est pas toujours possible avec beaucoup d'écrivains français, plus zélés pour l'amovibilité que renseignés sur ce point de notre histoire ecclésiastique.

Ce que nous pensons de l'ouvrage, nous l'avons déjà dit plusieurs fois. Pour vous faire plaisir, nous le répéterons brièvement encore une fois :

1° Comme dans tout ouvrage, il y a des opinions sujettes à discussion, l'auteur ayant parfois suivi une école plutôt qu'une autre.

2° L'esprit général est absolument le même que celui qui, depuis sa création, anime l'*Ami du Clergé*, que l'auteur aime à citer. Nous connaissons d'autre part les précautions minutieuses prises par l'auteur pour faire contrôler par des hommes compétents, à Rome et ailleurs, les points saillants et même l'ensemble de l'ouvrage. Il y a là une sérieuse garantie d'orthodoxie canonique.

3° Nous pensons en outre qu'un Cours développé de droit canonique, en français, rédigé dans un bon esprit, est une affaire de haute importance pour le clergé de France. L'*Ami* a ramené, nous ont dit des personnages haut placés, le goût des études canoniques dans le clergé paroissial. C'est un honneur et une récompense de nos travaux. Toutefois, nous ne faisons qu'étudier des questions spéciales, sans vue d'ensemble. D'autre part, les grands traités latins, qui ne manquent pas, ne sont pas utilisables pour la majorité du clergé à cause de leur terminologie qui varie avec les hommes, tandis que le français, par sa clarté et sa précision, se prête admirablement à tout exposé des lois, ecclésiastiques ou civiles.

Sur la situation du clergé en France aujourd'hui, nous sommes d'accord avec M. Duballet. Nos évêques se trouvent dans une situation des plus embarrassantes. D'une part, l'esprit du siècle déteint plus ou moins sur le clergé et plus particulièrement sur les séminaristes et les jeunes prêtres. D'autre part, les populations, enhardies par les hommes politiques, multiplient les dénonciations dans les préfectures et sollicitent l'intervention des autorités civiles pour écarter des prêtres qui, souvent, n'ont fait que remplir leur devoir. En demandant que le sort des prêtres soit, comme en Angleterre et en Amérique, remis à un véritable *tribunal*, composé d'hommes indépendants, M. Duballet propose une mesure salutaire. Si elle était adoptée, elle mettrait les évêques à l'abri des sollicitations importunes et leur enlèverait l'odieux qui s'attache à toute exécution, fût-elle des plus légitimes. Elle donnerait au clergé plus de sécurité dans son ministère, et l'attacherait d'un lien indissoluble à ses supérieurs : ce qui fait la force des uns et des autres. Enfin, l'Eglise n'a qu'à gagner à cette union du clergé avec ses évêques : c'est là que se trouve la véritable source d'énergie pour travailler au bien des âmes.

Q. — L'*Ami du Clergé* pourrait-il donner à un nouvel abonné quelques renseignements précis sur l'important décret de la Sacrée Congrégation du Concile, réglant la concession des *exeat* ou lettres d'excorporation données aux clercs? D'après ce décret, du 20 juillet 1898, le changement de diocèse devait être définitif et sans conditions. Quels sont les effets pratiques de ce décret?

R. — Nous ne saurions rien dire de plus clair que le décret lui-même; lisez-le attentivement : il est très significatif : plus d'excorporation valide sans incorporation correspondante simultanée. Si vous avez, à propos de ce décret, quelques *dubia* d'interprétation pratique, soumettez-nous les avec détail; nous vous répondrons.

Q. — 1° Est-il vrai, comme le prétendent certains, que les prières prescrites par le Souverain Pontife pour le gain de la plupart des indulgences doivent être liturgiques?

2° Si oui, ne peut-on pas leur assimiler celles que le Saint Père a enrichies d'indulgences, telles que les nouvelles litanies du Sacré Cœur?

R. — Pour satisfaire à l'obligation de prier selon les intentions du Souverain Pontife ou aux intentions ordinaires, il est nécessaire et il suffit de réciter des prières *vocales*; mais il n'est requis nulle part de choisir des prières *liturgiques*. Nous le concluons de l'absence de toute prescription positive à ce sujet. Or, en fait d'indulgences, on s'en tient à ce qui est prescrit d'une manière claire. Disons cependant qu'on ne peut qu'approuver le choix de prières liturgiques.

CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. C. du Saint-Office

8 mars 1900.

Impossibilité de revalider une union illégitime à cause d'un empêchement d'impuissance absolue ex parte viri.

Beatissime Pater,

Bertha catholica Archidiœceseos M. soluta, cum Titio

acatholico pariter soluto, ex quinque circiter annis in concubinatu fide præstita et cum affectu maritali vivens, novissime, nempe die mensis septembris anni 1898, cum eo matrimonium quod vocant civile coram magistratu civili iniit. Ex ista conjunctione duæ proles exortæ sunt, quarum altera die 29 m. septembris 1894 nata catholice et baptizata est et educata; altera, die 29 m. martii 1896 nata, paucis septimanis post nativitatem decessit.

Parocho dictæ Berthæ vehementer allaborante ut ad validum et licitum matrimonium adducatur, tandem res in eo est ut dispensationi super religionis mixtæ impedimentum, præmissis debitis cautionibus, jam locus per se esse posset, nisi impedimentum perpetuæ impotentiæ intercessisset, ex eo proveniens, quod dictus Titius mense junio 1896 (i. e. duobus annis ante celebrationem matrimonii civilis) operatione chirurgica utroque teste privatus existit. Restare solum videtur ut ad dispensationem in radice conjunctionis petendam confugiatur. Revera intentio, seu consensus matrimonialis non defuit, nec saltem post contractum civile matrimonium extrinseca species matrimonii deest, adeo ut dictæ partes pro conjugibus communiter habeantur.

Cum per sanationem saluti animæ resipiscentis et legitimitati prolis superstitis provideatur, denegata vero sanatione separatio minime fieri posset et gravissima scandala pertimescenda forent, ideo preces mulieris catholicæ pro obtinenda gratia enixe commendamus.

Feria v, *loco* iv, *8 martii 1900.*

In Congregatione Generali S. R. et U. Inquisitionis ab Emis ac Rmis DD. Cardinalibus in rebus fidei et morum Generalibus Inquisitoribus habita, propositis suprascriptis precibus, præhabitoque RR. DD. Consultorum voto, omnibus rite diligenterque perpensis, iidem Emi ac Rmi Patres respondendum mandarunt :

In casu exposito sanationem in radice concedi non posse et ad mentem. Mens est quod cum matrimonium revalidari nequeat, putati conjuges illico separari deberent. Si vero hoc moraliter impossibile sit, saltem adhibitis cautelis sub eodem tecto cohabitent uti frater et soror. Quod vero ad canonicam prolis legitimationem, eam per rescriptum Principis rite expediendum concedi posse.

Sequenti vero feria vi, die 9 ejusdem mensis et anni, per facultates Emo ac Rmo Dno Cardinali S. Officii Secretario concessas, SSmus D. N. Leo Div. Prov. Pp. XIII resolutionem Emorum ac Rmorum Patrum adprobavit.

I. Can. Mancini, *S. R. et U. Inquis. Not.*

S. C. du Concile

Séance du 17 février 1900

Causes *in Folio*

I

Parisien. [1]

Dispense de mariage

Les débats ont été secrets, mais la dispense est accordée : *Sub secreto.* — R. *Affirmative.*

II

Rothomagen. [2]

Dispense de mariage

Comme pour la cause précédente, les débats ont été secrets ; mais le procès étant incomplet, on renvoie à une autre séance : *Sub secreto.* — R. *Dilata et compleantur acta processus.*

III

Blesen. [1]

Dispense de mariage

Renvoyée à une autre séance, parce que le dossier est incomplet : *Dilata et compleantur acta processus.*

IV

Melevitana [2]

Nomination des administrateurs des biens d'une collégiale

La question, résolue par une transaction, ne présente aucun intérêt canonique général.

V

Clavaren. [3]

Droit de sépulture

La question a été étudiée déjà dans la séance du 11 juillet 1899. Rappelons en deux mots la controverse. La famille Costa, domiciliée à Sainte-Marguerite, avait un tombeau de famille dans le cimetière *paroissial ;* ce cimetière est remplacé par un cimetière commun aux trois paroisses de la ville, et la famille Costa y a un terrain, bien que le tombeau ne soit pas encore construit au moment du décès, cause de la discussion. Car Assunta Costa, lorsqu'elle perdit son fils aîné, habitait Saint-Michel de Pagana. Mais voulant faire inhumer cet enfant dans le tombeau de famille, elle s'adressa au curé de Sainte-Marguerite, qui fit les funérailles.

Sur la réclamation du curé de Saint-Michel, la curie épiscopale condamna l'archiprêtre de Sainte-Marguerite à rendre au curé du domicile tous les droits, tandis que l'archiprêtre n'offrait que la *quarta.* D'où appel de la part de l'archiprêtre.

En ce qui concerne le domicile de la famille Costa, l'archiprêtre produit un certificat du maire affirmant que J.-B. Costa et sa femme Assunta Costa ont domicile à Sainte-Marguerite. L'évêque, au contraire, conclut son rapport en disant : « Des informations prises, il résulte que la famille d'Assunta Costa n'a plus un véritable et propre domicile à Sainte-Marguerite. » La contradiction peut n'être qu'apparente, dit le *Canoniste,* que nous avons suivi dans ce résumé [4]. Il tient pour établi le domicile à Saint-Michel de Pagana : ce qui nous semble au moins douteux.

Mais l'archiprêtre prouve : 1° que la famille Costa avait bien son tombeau de famille dans l'ancien cimetière paroissial de Sainte-Marguerite ; 2° qu'en remplacement de ce tombeau, elle possédait un terrain dans le nouveau cimetière communal, où elle avait par conséquent les mêmes droits ; 3° que ce cimetière communal était destiné aux inhumations des trois paroisses de Sainte-Margue-

[1] Paris.
[2] Rouen.

[1] Blois.
[2] Malte.
[3] Chiavari, Piémont.
[4] *Canoniste,* 1900, p. 298.